



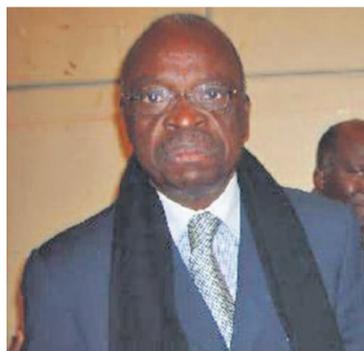
100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1725 LUNDI 22 AVRIL 2013

OPPOSITION

La mise au point du Parti pour l'alternance démocratique



Emmanuel Ngouémondélé-Mongo

Le parti du général Emmanuel Ngouémondélé-Mongo a réagi à l'article paru dans notre journal du 17 avril, annonçant la création en cours d'une nouvelle plate-forme de l'opposition sous l'appellation de « Coalition des partis de l'opposition républicaine ».

Cité parmi les douze formations politiques qui se réunissent depuis quelques jours pour évaluer les conclusions des concertations politiques d'Ewo et de Dolisie et dégager ensemble une conduite à tenir pouvant aboutir à la constitution d'une plate-forme commune, le Parti pour l'alternance démocratique dit ne pas être engagé dans une telle démarche.

Page 7

CRISES RÉGIONALES

Réunion cruciale à Brazzaville sur la Centrafrique

Les nouvelles autorités de Bangui ainsi que les partenaires régionaux et internationaux constituant le groupe de contact international sur la Centrafrique, se retrouveront à Brazzaville, le 3 mai prochain. Autour du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, à qui ses pairs d'Afrique centrale ont renouvelé leur « entière confiance », en tant que président du Comité de suivi de l'accord de Libreville, il sera question de décider des mesures à prendre pour accompagner la transition qui commence. Le groupe de contact est en effet chargé de mobiliser l'essentiel des moyens politiques, financiers, diplomatiques et sécuritaires dont a besoin la République Centrafricaine à l'heure actuelle.

Page 9

Report du forum sur le développement durable

Initialement convoqué du 23 au 26 avril à Brazzaville, le forum national sur le développement durable est reporté à la fin de cette semaine.

Gouvernement

Sauver l'école et le social

En appelant à l'ouverture ce lundi de « négociations globales avec les partenaires sociaux », afin de débattre des « préoccupations d'ordre social de l'ensemble des agents de la fonction publique », le gouvernement vient de mesurer combien la grève des enseignants, lancée depuis plusieurs semaines, constituait une menace évidente pour l'année scolaire en cours et pour la paix sociale. Mais il est allé bien au-delà, en associant au dialogue d'autres secteurs de l'administration publique. Il y a, en effet, beaucoup à redire sur les revendications de plusieurs catégories des personnels de la fonction publique. D'où l'engagement pris par le gouvernement, une fois les négociations terminées, d'inscrire dans la loi des finances de l'année prochaine l'application des conclusions qui en ressortiront.

Page 16



Les ministres Florent Ntsiba, Georges Moyen et Guy Brice Pafait Kolélas, lors d'une conférence de presse samedi

Enquête

CHU : état des lieux



En pleine réhabilitation, le Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, plus grand établissement sanitaire du Congo, retrouvera-t-il enfin les ressorts nécessaires

pour mener à bien ses activités et répondre pleinement à sa vocation d'hôpital de référence par excellence ?

Des questions que les Congolais se posent au regard de

l'image que renvoie le CHU, et qui constituent pour ses responsables, son personnel, la ou les tutelles ministérielles, un véritable casse-tête. Enquête.

Page 5

COUPE DE LA CAF

Diablos-Noirs condamné à gagner le 5 mai

Diablos-noirs a été battu 3 buts à 1 lors du match qui l'opposait, vendredi, aux Tunisiens du Club sportif sfaxien. Les Congolais avaient pourtant bien commencé la rencontre en marquant dès la 26^e minute de la première période. De retour des vestiaires, ils ont joué de malheur manquant plusieurs fois d'exploiter au mieux des occasions de but. Ce qui a fait le jeu de leurs adversaires comme l'explique le score à la fin du match.

Pour continuer de convoiter la prestigieuse Coupe de la Confédération africaine de football, Yaka Dia Mama doit l'emporter par 2 buts à zéro, le 5 mai prochain à Massamba-Débat.

Page 15

ÉDITORIAL

Un pas en avant

Page 2

ÉDITORIAL

Un pas en avant

La perfection n'existant pas en ce monde certains diront que le sommet régional de N'Djamena consacré à la Centrafrique n'a pas donné les résultats escomptés. Ils auront tort et raison à la fois : raison parce que les décisions prises dans la capitale tchadienne ne semblent guère impressionner les fauteurs de troubles qui opèrent depuis des semaines à Bangui et dans ses environs; tort parce que le renforcement de la Force militaire d'Afrique centrale, la Fomac, et l'appui politique apporté aux nouvelles autorités du pays constituent indiscutablement un pas en avant dans la bonne direction.

Ce qui ressort du sommet de N'Djamena, c'est que l'idée fait son chemin, dans la tête des plus hauts responsables du Bassin du Congo, que le sort de leurs peuples est directement lié au système de sécurité qu'ils parviendront à édifier dans le cadre régional. Fini le temps où ils pouvaient se retourner sans complexe vers l'ancienne puissance coloniale afin de lui demander aide et protection contre les agressions internes et externes dont ils étaient victimes; désormais les pays du Bassin du Congo ne peuvent plus compter que sur eux-mêmes pour assurer la sécurité de leurs pays.

Ce principe étant posé il convient, à notre sens, d'effectuer maintenant deux démarches :

° Premièrement, développer les institutions civiles et militaires qui seront en mesure de prévenir et, le cas échéant, de gérer les crises sur toute l'étendue de l'Afrique centrale.

° Obtenir des grandes puissances l'aide technique et financière qui permettra de mener à son terme l'édification du système de sécurité régionale dont la Fomac n'est que l'embryon.

Chacune de ces démarches est possible dès lors qu'une réelle volonté politique les sous-tend. Et de ce point de vue, les crises que traversent la Centrafrique comme la République démocratique du Congo constituent d'excellentes occasions de poser enfin sur la table, de façon claire et au plan international, le problème de la prise en mains de leur destin par les peuples de la région.

Autant dire que le sommet de N'Djamena devrait être rapidement suivi de la mise en place d'une réflexion collective sur l'édification d'une véritable communauté de défense du Bassin du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

MUNICIPALISATION DE LA LÉKOUMOU

Thierry Mougalla : « Il n'y a pas conflit de leadership ni conflit tout court entre le comité de suivi et le collectif des parlementaires »

Après les Plateaux, le tour reviendra à la Lékoumou d'accueillir la municipalisation accélérée. Alors qu'un comité de suivi a été mis en place par les autorités départementales, une autre structure vient de voir le jour à savoir le collectif des parlementaires du département. Cette situation traduit-elle une absence de concertation entre les cadres de la région ? Dans cet entretien exclusif, le ministre Thierry Mougalla, président du comité de suivi, éclaire l'opinion.

Les Dépêches de Brazzaville : Comment les cadres et les populations de la Lékoumou ont-ils accueilli l'annonce de la municipalisation et où en est-on avec les préparatifs ?

Thierry Mougalla : Les populations ont accueilli avec une grande joie en août dernier, la décision du président de la République de proposer la Lékoumou comme lieu qui abritera le 54e anniversaire de l'indépendance de notre pays. Nous remercions le président de la République pour cette décision.

LDB : Tout récemment vous avez été désigné président du comité de suivi, alors que les parlementaires de la Lékoumou se sont constitués de leur côté. La Lékoumou n'est-elle pas en proie à un problème de leadership comme cela a été le cas dans le Niari ? N'y a-t-il pas un chevauchement entre vous et ces cadres ?

T.M. : Il n'y a pas conflit de leadership ni conflit tout court. Car à mon avis, les deux structures politico-administratives ne sont pas de même nature. Dans le cadre de mes rencontres régulières avec les populations, je me suis rendu à Sibiti en février dernier. À ma grande surprise, alors que je voulais lancer une causerie citoyenne sur la municipalisation, et recueillir ainsi le point de vue des populations, les autorités locales m'ont informé du fait qu'elles avaient résolu, pour des raisons pratiques, de désigner le seul membre du gouvernement originaire de la Lékoumou à la tête du comité de suivi de la future municipalisation. J'ai répondu qu'elles devaient elles-mêmes le dire devant les populations à l'occasion de la rencontre citoyenne que j'organaisais le lendemain. Et c'est ce qui a été fait et qui a été acclamé par les cadres locaux présents à cette assemblée citoyenne. Je précise que les autorités locales, qui sont quand même, il ne faut pas l'oublier, les structures essentielles de toute municipalisation, m'ont remis une liste des cadres présélectionnés

pour intégrer le futur comité de suivi. Un critère objectif de choix a été fixé : regarder d'abord dans chaque institution de l'État les cadres originaires de la Lékoumou, puis élargir les critères, en tenant compte des élus, anciens élus, anciens ministres, cadres de toutes origines et obédiences politiques, cadres résidant ou non dans la Lékoumou, etc. Cette liste me paraît équilibrée, et va nous servir de base dans quelques jours pour la séance inaugurale du comité de suivi. Ce comité va donc regrouper élus, non élus, cadres politiques et administratifs dans toute leur diversité.

LDB : Donc, il n'y pas de conflit avec le collectif des parlementaires.

T.M. : Non. Parce que le comité de suivi et le collectif des parlementaires ne sont pas de même nature. Le collectif des parlementaires, d'après ce que j'ai cru comprendre, veut exercer un contrôle parlementaire sur la municipalisation future de la Lékoumou, dans le cadre des dispositions de la constitution et du règlement intérieur de chacune des deux chambres du Parlement. Ces élus auront vocation à rendre compte de leurs constatations futures sur la manière dont l'État exécutera le programme de municipalisation de la Lékoumou, à leurs chambres respectives. Le comité de suivi, rassemblant les filles et fils de la Lékoumou dans leur diversité, et pas seulement les professionnels de la politique, suivra les efforts de l'État dans l'exécution de son programme concernant notre département. Cela étant, les parlementaires sont de droit membres du futur comité de suivi.

LDB : Comment avez-vous apprécié cette initiative du collectif des parlementaires de la Lékoumou, et comment justifiez-vous votre absence à la cérémonie de mise en place de ce collectif ?

T.M. : Je n'ai pas été invité. Si j'avais été invité, j'aurais examiné la question. C'est une initiative légitime, puisque des parlementaires élus, représentant le peuple, ont le droit de se constituer en comité de vigilance ou de contrôle, s'ils le souhaitent. Mais encore une fois, ce collectif a pour vocation de rendre compte aux deux chambres. Les municipalisations précédentes ont créé une jurisprudence claire. Les comités de suivi qui ont été mis en place par nos frères d'autres départements, regroupaient un panel de cadres élus, non élus et d'origines diverses, pour que l'en-

semble des originaires se sentent impliqués dans le processus d'accompagnement de l'État dans l'exécution de ses tâches.

LDB : En tant que parlementaire de la Lékoumou, vous devriez évidemment faire partie de ce collectif.

T.M. : Mon suppléant, qui siège à ma place, a été convié. Il a eu mon accord pour rejoindre ses collègues. Je ne voyais pas d'inconvénient à ce qu'il participe à la réunion.

LDB : Votre absence ne cache-t-elle pas un problème entre les acteurs politiques de ce département ?

T.M. : Les choses sont simples. Regardez les municipalisations depuis quelques années. Elles obéissent à un processus qui est tout à fait clair. Tout ce que nous pouvons faire, en tant que cadres de la Lékoumou, c'est d'accompagner les efforts de l'État. C'est cela, le rôle du comité de suivi. Ni plus, ni moins. Un collectif parlementaire est un point de départ tout à fait légitime, mais n'est pas le comité de suivi tel que la procédure et la jurisprudence, qui se sont mis en place depuis quelque temps, nous l'indiquent.

LDB : Président du comité de suivi, quelle stratégie entendez-vous mettre en œuvre pour la réussite de cet événement ?

T.M. : Nous nous réunirons d'ici quelques jours, début mai probablement. Les invitations sont en cours d'envoi. La session du comité de suivi aura pour objectif de fixer un programme d'activités et un planning des contacts à prendre en direction des plus hautes autorités du pays. Notre état d'esprit est clair : la nécessaire union des cadres qui doivent accompagner l'État. Il ne faut pas oublier que l'ensemble de la République nous observe. Vous imaginez aisément que, face à un tel événement, il convient que nous soyons à la hauteur, rigoureux, ouverts et tout simplement unis. Et laisser de côté les débats secondaires et les querelles accessoires qui ne nous grandiraient pas aux yeux de tous. La municipalisation dont nous parlons est un cadeau du président Denis Sassou N'Guesso aux populations. Il nous appartient de faciliter l'arrivée d'infrastructures qui permettront de désenclaver notre département, de lutter contre la pauvreté, et de favoriser l'épanouissement socio-économique des habitants de la Lékoumou profonde.

Propos recueillis par Quentin Loubou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Kouembemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

POOL

Six districts engagés dans un programme de développement rural

Dans le prolongement du Projet agropastoral de coopération décentralisée (PACD) et avec le soutien financier de l'Union européenne, le Conseil départemental du Pool et l'Institut régional de coopération et de développement (Ircod) Alsace lancent un programme centré sur la structuration des filières agricoles pour le développement rural de six districts du Pool (Profap).

Le séminaire organisé le 16 avril à Kinkala au siège du Conseil départemental, a fait le bilan du PACD arrivé à terme. Il procéda au lancement du nouveau projet, le Profap, dans la perspective de redynamiser le développement agricole dans le Pool.

Le PACD s'est organisé pendant trois ans dans trois districts, Louingui, Boko et Loumo. Le projet visait : la relance de l'élevage bovin ; la dynamisation de la production avicole ; la structuration de filières d'approvisionnement en intrants pour l'alimentation animale ; l'accès au crédit rural ; et les échanges d'expérience entre le Pool et l'Alsace en matière de développement agricole.

« Aujourd'hui ce qu'on a surtout fait, c'est confirmer une démarche et identifier les acteurs clés qui sont importants pour pouvoir contri-



Le présidium des travaux

buer à la réussite du développement agricole du Pool. Nous partons confiants sur le nouveau projet », a déclaré le directeur de l'Ircod, Denis Schultz.

Le projet a trouvé son intérêt du fait que le département du Pool qui entoure Brazzaville, porte encore les stigmates de la guerre civile des années 1990 qui a largement déstructuré la filière agricole. Historiquement, le Pool est le grenier du Congo. Aujourd'hui, la production locale est peu diversifiée, instable et ne satisfait plus la demande.

Les perspectives d'actions établies, en partenariat avec l'Ircod Alsace, en septembre 2010, tendaient ainsi à participer à la relance du secteur agricole et à l'éla-

boration d'une politique de développement rural menée par le Conseil départemental du Pool. Sept axes de travail ont alors été mis en place à partir de 2010, avec le cofinancement du ministère français des Affaires étrangères (2010-2012).

Ces activités ont permis de dynamiser le secteur agricole dans trois districts. Afin de pérenniser les effets produits par le PACD qui arrive à terme le 1er juin 2013, les partenaires reconduisent leur engagement pour une période de 4 ans (2013-2017) et les activités sont étendues à six districts du Pool.

Professionnaliser et structurer les filières agricoles

Forts de cette expérience, et

grâce à un financement européen, les partenaires souhaitent maintenant renforcer les acquis du PACD, les démultiplier pour professionnaliser, structurer les filières et assurer le développement socio-économique de six districts du Pool.

Le Profap devra, au final, amplifier pour la période 2013-2017 la structuration des filières d'élevage bovin, avicole et d'aliment pour le bétail. Le projet devra réduire le taux de dépendance aux importations et développer le dialogue et la concertation entre les acteurs publics et le monde agricole. « C'est le lieu de réaffirmer ici que c'est sur la base d'économies locales, formelles, informelles et dynamiques que l'on peut construire

des économies nationales solides », a souligné, au cours du séminaire, le président du Conseil départemental Pool, Fidèle Kanza.

Plusieurs activités sont prévues afin d'atteindre ces objectifs. Il s'agira essentiellement de former et d'accompagner 700 agriculteurs-éleveurs, créer un centre de formation à Voka et faciliter l'accès de 700 exploitations aux moyens techniques, vétérinaires et financiers pour relancer l'élevage bovin et la production avicole. Le Profap appuiera les structures professionnelles de productions comme les unions locales et associations féminines, et organisera des espaces de dialogue et de concertation entre les pouvoirs publics et les agriculteurs-éleveurs. Enfin, le projet vise à soutenir le Pool dans sa définition de politique agricole.

L'initiative est venue répondre à un besoin relevé en 2008, suite à une mission d'information réalisée par la commission des affaires étrangères du Parlement français au Congo, avec le député-maire de Ribeauvillé. Un protocole d'accord de coopération entre le département du Pool et la collectivité territoriale alsacienne de Ribeauvillé a alors été signé le 10 juin 2009.

Quentin Loubou

LE FAIT DU JOUR

Centrafrique : le visa, enfin !

Pour les nouvelles autorités de Bangui, en particulier, le chef de l'État, Michel Djotodia, cela paraissait durer une éternité. Près d'un mois, en effet, après sa prise du pouvoir par les armes, le 24 mars, le leader de la Seleka attendait toujours aux portes de la sous-région le visa devant lui permettre de se montrer hors des frontières de la Centrafrique. Le formulaire estampillé CÉÉAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale) qui lui avait été délivré comportait des cages sur lesquelles il était impossible de faire l'impasse.

Enfin, il a pu le remplir, le 18 avril, même absent de N'Djamena, au Tchad, où étaient réunis ses « futurs » homologues chefs d'État pour parler de son pays. Devant certains consulats des ambassades établies en Afrique se produit souvent le même phénomène : des demandeurs de visa nourrissent angoisse et agacement à l'entrée de la bâtisse diplomatique pendant que

l'agent de service, tatillon, les tient en laisse. Entre deux apnées, la chance peut sourire, et l'on oublie vite les tracasseries. Cela a été sans doute le cas pour le successeur inattendu de François Bozizé.

Au demeurant, la situation en Centrafrique est préoccupante non seulement pour les citoyens de ce pays, mais aussi pour l'ensemble de la région. En moins d'un mois, N'Djamena a accueilli deux sommets extraordinaires consacrés à la crise en cours dans ce territoire vaste de 620 000 km² et peuplé d'un peu plus de 4 millions d'habitants. C'est à juste titre, au regard des ramifications du conflit, que le président en exercice de la CÉÉAC, le Tchadien Idriss Deby Itno, faisait allusion dans son discours, le 18 avril, à « une plaie », en parlant de la Centrafrique : « Une plaie au cœur de l'Afrique centrale qui ne guérit qu'en apparence malgré tous les remèdes prescrits au fil des crises », constatait-il, avant d'inviter ses pairs à

« se mobiliser sérieusement pour mettre fin, une fois pour toutes, à cette situation d'instabilité récurrente ».

Il faut ici saluer à la fois la réceptivité des nouveaux dirigeants centrafricains représentés à N'Djamena par le Premier ministre, Nicolas Tiangaye, et la réactivité des dirigeants de la CÉÉAC. En aucun cas, le chef de la délégation centrafricaine n'a laissé échapper quelques velléités de récupération à son profit de la presque vacance du pouvoir constatée. Accepté comme l'unique interlocuteur des chefs d'État dans l'intermède qui a précédé l'octroi du visa de président de la Transition à Michel Djotodia, Tiangaye a tenu seulement à être le bon émissaire de son pays. Pour ce qui est de la sollicitude des présidents d'Afrique centrale à l'égard de la Centrafrique, il est encourageant de constater qu'ils aient pris la mesure des enjeux très tôt et évité que la crise déborde. On peut épiloguer sur l'échec qu'a représenté pour eux l'usur-

pation du pouvoir à Bangui par Séléka, et donc une entorse à l'accord de Libreville, mais le lot de consolation vient de ce que, au moins, la guerre civile n'a pas éclaté en Centrafrique.

Michel Djotodia président, il lui restera maintenant à se mettre au travail. Dans les prochains jours ce travail pourrait commencer par un voyage d'acclimatation dans les pays de la sous-région, Brazzaville, au Congo, devant être l'une de ses premières destinations officielles au début du mois de mai. En attendant, il devra s'entourer du soutien des parties centrafricaines, mettre de l'ordre dans les rangs de la coalition qui l'a porté au pouvoir, de façon à ce que la population puisse trouver le sommeil. C'est lorsque les signes de tranquillité apparaîtront à Bangui et dans d'autres villes livrées au pillage qu'il pourrait obtenir satisfaction aux demandes à l'aide que son gouvernement adresse aux partenaires extérieurs de la Centrafrique. La balle est dans son camp.

Gankama N'Siah

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Nations unies réaffirment leur appui pour la réussite du forum

Les agences du système des Nations unies contribueront à ce forum national, qui se tiendra à Brazzaville.

L'appui des Nations unies consistera, dans un premier temps, à organiser, avec des experts internationaux, des séances de réflexions, des conférences-débats et des panels, afin d'orienter les débats vers des recommandations pragmatiques. Le représentant-résident adjoint du Programme des Nations unies pour le développement au Congo, Éloi Kouadio IV, l'a annoncé le 18 avril à Brazzaville, à l'issue d'une séance de travail avec le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo. « Pour cette préparation, les enjeux sont multi-formes et au niveau du système des Nations unies, nous allons engager une démarche en

termes d'activités préparatoires pour que le Congo continue à assumer son rôle de leader, comme il l'avait mené dans la préparation de l'agenda de Rio+20, où le chef d'État Denis Sassou N'Guesso avait joué le rôle de porte-parole du continent africain », a indiqué le responsable onusien. À travers ce forum national, les Nations unies veulent contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Par ailleurs, les deux personnalités ont également fait le point des activités menées conjointement au titre du premier trimestre de l'année 2013. Les deux hommes ont également passé en revue l'ensemble des projets qu'ils entendent développer à court terme à travers les différentes agences de coopération.

Firmin Oyé

FONDS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le budget s'élève à 954,815 millions FCFA

Le budget, ouvert par le conseiller aux finances du ministre du Tourisme et de l'environnement, François Makondzo, a été adopté le 19 avril, lors de la session ordinaire du comité de gestion.

Ce budget, arrêté en dépenses et en recettes à 954 815 019 FCFA, est destiné au fonctionnement de l'administration centrale et départementale, à l'investissement, notamment à l'appui aux projets, aux contributions aux conventions et organismes internationaux ainsi qu'à l'appui aux interventions en cas de catastrophes naturelles. Au terme de la séance, le directeur du Fonds pour la protection de l'environnement, Alain Médard Mboundou, a expliqué : « L'environnement est un domaine transversal qui intéresse toutes les parties mais aujourd'hui, les

Congolais ne sont pas suffisamment informés sur les questions liées à la protection de l'environnement. »

François Makondzo a rappelé que le Fonds pour la protection de l'environnement a été créé par la loi 003/91 du 23 avril 1991, dans l'optique d'apporter des solutions efficaces aux défis environnementaux. Ses ressources sont composées des taxes uniques à l'ouverture, de la redevance superficielle annuelle, des autorisations d'importation des produits chimiques, des transactions en matière environnementale, des études et évaluations d'impact, des arriérés des taxes et redevances ainsi que d'autres produits et profits divers non ventilés.

Lydie Gisèle Oko

Pour chaque enfant
Santé, Éducation, Égalité, Protection
FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ



NOTE D'INFORMATION

Objet: Extension de la validité des offres - Appel d'offre N° CBRA/EDU/SSA/2013/001 - UNICEF

Le Bureau de la Représentation de l'Unicef au Congo porte à la connaissance des entreprises soumissionnaires à l'appel d'offres N°CBRA/EDU/SSA/2013/001 du 07 Janvier 2013 que pour des raisons techniques, il leur est demandé de proroger la durée de validité de leurs offres jusqu'au 21 mai 2013 à 17 heures 30 et de confirmer leur accord par écrit.

Les soumissionnaires sont priés de déposer leur courrier à la Représentation de l'UNICEF à Brazzaville, D.34 rue Lucien Fourneau ou au Bureau de l'UNICEF à Pointe Noire, 309 Avenue Marien Ngouabi. L'enveloppe devra porter la mention Appel d'Offres Education CBRA/EDU/SSA/2013/001, Extension de la validité des Offres.

Pour de plus amples informations et détails, les soumissionnaires peuvent contacter le Bureau de l'UNICEF à Brazzaville aux numéros de téléphone suivants 066525022 / 068990090 / 056198585 ou se rendre à la Représentation de l'UNICEF à Brazzaville.

Le Bureau de l'UNICEF à Brazzaville présente ses excuses pour les désagréments éventuels causés par cette demande de prorogation.

Fait à Brazzaville le 19 avril 2013

La Représentante

APPEL A CANDIDATURE

À LA PROFESSION DE FORMATEURS VACATAIRES

Une entreprise de la place procède à un recrutement des Formateurs vacataires pour son Centre de Formation dans les domaines suivants :

- Electrotechnique (Production, Transport et Distribution)
- Gestion administrative et Droit du travail ;
- Gestion commerciale ;
- Finances et Comptabilité
- Informatique ;
- Communication ;
- Télécommunications et Réseaux

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces ci-après :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Les copies légalisées des diplômes d'un niveau supérieur ou égal à BAC+3;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un casier judiciaire ;
- Un certificat de nationalité

Les candidats intéressés ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'un des domaines suscités devront déposer leur dossier au plus tard le 30 avril 2013 à 12H au Journal La Semaine Africaine (en face du CHU).

Fait à Brazzaville, le 15 avril 2013

SANTÉ PUBLIQUE

État des lieux du CHU

Le plus grand centre hospitalier du pays a perdu de son charme. Rongé par des problèmes structurels et affaibli par la dégradation de la conscience professionnelle, l'hôpital, en cours de réhabilitation, voudrait revêtir des habits neufs. Pourtant, des mesures restent à prendre pour que les objectifs de ce programme de relèvement soient atteints.

Enquête.

Un accueil défectueux, des malades aigris aux urgences car obligés de payer avant d'être servis, des médecins rares à leur poste de service, ces propos sont dans les bouches de la plupart de visiteurs ayant franchi le Centre hospitalier et Universitaire de Brazzaville. La situation change peu à peu depuis l'annonce faite par les plus hautes autorités de réformer l'hôpital, mais aussi par les procédures engagées par la nouvelle direction depuis six mois. Le CHU tente, en effet, de recouvrer la confiance de ses patients obligés, de gré ou de force, d'opter pour les cabinets de soins privés, parfois douteux. À qui la faute si l'hôpital le mieux équipé et le plus grand du pays, à la fois en termes de services que par la qualité des médecins n'offre plus de garantie aux populations ?

Des réhabilitations physiques attendues

L'hôpital brille physiquement. Les bâtiments bien colorés s'imposent. Ici, c'est des tas de sables et de cailloux entreposés ça et là qui s'imposent à vos yeux. Là-bas : c'est le bruit des marteaux et des engins qui vous renseigne sur la réalisation des travaux.

On peut dire que les patients, gardes malades et les visiteurs assistent à la métamorphose de leur hôpital. Interrogés, ils évoquent les ascenseurs qui, depuis quatre mois, leur épargnent un exercice physique. Décryptage : ceux-ci sont désormais fonctionnels car sur les dix prévus au CHU, cinq ont été déjà réhabilités. Au bâtiment de cinq étages, des salles sont refaites. Deux salles VIP, équipées de lits, bars, postes téléviseurs, sont construites à chaque niveau. Autre curiosité : l'eau qui arrive enfin dans les robinets jusqu'au cinquième étage. Cependant, malgré le renforcement en capacité avec la construction de cinq forages, l'eau de la SNDE est attendue pour servir l'hôpital sans interruption et mieux soulager les usagers.

Parmi les services en rétablissement, figure celui de la Stérilisation, disponible en fin mai. En attendant la délocalisation des Urgences qui ne répondent pas aux

normes, une réhabilitation provisoire est en cours afin de les «humaniser», explique Bernard Ovu-laka, directeur général du CHU.

Autres chantiers visibles : la construction d'un bâtiment qui abritera l'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM), une sorte de radiologie moderne. Vers le CTA, des engins et une forte équipe réalisent s'échinant à la construction d'un bâtiment affecté. C'est le centre d'hémodialyse, destiné à une meilleure prise en charge des personnes souffrant d'insuffisance rénale. Jusque-là, le CHU faisait quelques soins mais avec ce centre, l'hôpital pourrait réaliser la transplantation et les autres opérations. Un peu plus loin, vers la buanderie, le bâtiment abritant l'hygiène hospitalière est lui aussi réhabilité. L'édifice a été totalement renouvelé. Et quelques bureaux y sont déjà installés. « C'était un bâtiment délabré qu'on a rétabli. Il sera livré d'ici quelques jours. L'hygiène hospitalière c'est le poumon d'un hôpital. C'est ici que se prennent la plupart des décisions et se fait la lutte contre l'infection nosocomiale », explique un médecin. L'un des chantiers le plus important est la construction de la station d'épuration des eaux usées en provenance du CHU, détériorée en 1997. La situation est à l'origine du manque de latrines au CHU. Sa réhabilitation nécessite tout de même que la SNDE aménage son réseau dans ce centre.

Accueil, conscience professionnelle et application des lois en vigueur

La réhabilitation physique du CHU n'est pas la panacée aux objectifs attendus. Des malades souffrent encore aux urgences où elles passent plus de temps. Victimes de l'insolence et de l'indolence du personnel soignant ou administratif et à la cupidité de certains d'entre eux, les patients boudent. D'après le directeur général de l'hôpital, la



Des gardes-malades occupent encore les couloirs de l'hôpital



La visite du chantier qui abritera l'Imagerie par résonance magnétique

délocalisation des services d'urgence ainsi que l'instauration d'une corbeille d'urgence sont une conséquence évidente qui met les malades aux prises avec les éléments placés à l'accueil qui est « le premier médicament du patient. Elle nécessite d'être amélioré et cela passera par le changement de mentalité », souligne Bernard Ovu-laka. Les mesures efficaces seront t-elles prises cette fois-ci ? Plusieurs séminaires à l'endroit du personnel ont déjà été en effet organisés mais la situation ne change. Elle empire plutôt !

Le médecin du CHU ne doit pas exercer dans un cabinet privé

Si l'accueil pose problème, la disponibilité des médecins reste un goulet au pied du CHU. À ce sujet, les malades soulignent passer des jours pour rencontrer un médecin spécialiste plus occupé, selon eux, dans les cabinets privés. Interpellé

par notre équipe, le professeur Charles Gombé Mbalawa, ancien directeur général de centre, explique que le CHU détiendrait plusieurs catégories de médecins qui peuvent exercer tant à l'hôpital qu'à l'extérieur. « Seulement, il faut que cela soit réglementé et organisé de sorte que, de manière officielle, l'administration sache que de telle à heure à telle autre heure, tel médecin est à tel endroit. Mais si nous appliquons les textes qui sont en vigueur, le médecin qui est au CHU n'a pas le droit d'exercer dans le privé », précise t-il.

L'exercice privé est au cœur d'un débat chez les populations modestes, incapables de s'assurer des soins spéciaux. Si les textes laissent cette liberté aux uns, que fait l'État pour garantir la disponibilité dans les hôpitaux publics des médecins recrutés et payés ? Serait-il possible de procéder, comme dans d'autres pays où cet exercice privé s'organise à l'hôpital en demandant au médecin, dans le cadre d'un accord, de verser une partie de ses émoluments à sa structure officielle ? Des questions que les autorités devront examiner, car la faiblesse de l'État à mettre en place des systèmes de dérogation crée un vide qui encourage l'exercice en privé, bien que légitime.

La formation, le dernier maillon

L'Université Marien-Ngouabi ne compte qu'une seule Faculté des sciences de la santé. À cause de son caractère l'admission est assujettie

au baccalauréat obtenu la même année qu'a lieu le concours d'entrée à cette faculté. Seul établissement reconnu pour former les médecins, sur 1000 candidats inscrits au concours, en moyenne une cinquantaine seulement est retenue. Ce n'est pas beaucoup ! Déjà, en médecine générale, la faculté est obligée de limiter au regard des capacités d'apprentissage. C'est encore plus difficile pour la médecine spécialisée. Ce qui justifie le nombre insuffisant de médecins et qui, a fortiori, ne répond pas aux attentes des populations.

Depuis quelques temps, des efforts sont faits avec des formations pour l'obtention du Diplôme d'étude spécialisée existent désormais pour la Gynécologie obstétrique, la chirurgie générale, la pédiatrie et la cancérologie dont le Congo est le seul pays, en Afrique francophone à assurer la formation.

La réhabilitation du CHU repose désormais sur une multitude d'actions pour jouer son rôle de centre de référence. Si la prise en charge des malades reste l'un des problèmes majeurs, la sécurité sociale promise par les autorités aiderait à consolider ses réformes. Car, malgré cette embellie en cours, une bonne frange de la population peine à prendre en charge les soins de santé. Il va falloir s'organiser. Et l'une des meilleures façons c'est l'affermissement de la qualité des soins. Et surtout la couverture médicale.

**Quentin Loubou
et Rock Ngassakys**

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DENIS SASSOU NGEUSSO

SECURITE ALIMENTAIRE

Evaluation des politiques internationales dans l'atteinte des Objectifs du Millenaire pour le Developpement (OMD)

2-3 MAI 2013
BRAZZAVILLE - CONGO

BUROTOP IRIS **hp**
GOLD PARTNER
www.burotop.com

PROMO DESKTOP

Ordinateur de bureau HP + Imprimante Ricoh SP1210n Réseau 22 PPM

- *Processeur G640 Dual Core
- *Mémoire RAM 4Go
- *Disque dur 500Go
- *Graveur DVD
- *Licence Windows 7 professionnel

Garantie 3 ans **375 000 FCFA HT**

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

*Prix HT, paiement cash, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

HP Mini 110-3190sf
Processeur Intel Atom N455 / 1,66 GHZ
Mémoire RAM 1Go
Ecran LED HP 10"
Webcam

CONNEXION INTERNET
256 kbps

179.000 FCFA TTC*
Le choix de la performance

wifly Internet Haut Débit

Brazzaville, Avenue Orsis | Pointe Noire, Avenue Charles de Gaulle
Tél.: (+242) 22 281 01 01 / 22 281 58 58 | Tél.: (+242) 06 945 00 00 / 05 590 15 15

*dans la limite du stock * 1an d'abonnement * ne peut être vendu séparément

Mise au point du P.A.D. suite à l'article « Une nouvelle plate-forme de l'opposition en cours de création » du 17/04/2013 publié dans les Dépêches de Brazzaville.

Le Bureau politique du parti pour l'Alternance démocratique du général Emmanuel Ngouélondélé-Mongo tient à faire une mise au point sur la création supposée d'une plate-forme politique de l'opposition, dont il serait partie prenante.

La convention des partis de l'opposition républicaine en phase de gestation supposée, telle que présentée dans l'article du 17/04/2013 et publiée dans le quotidien *Les Dépêches de Brazzaville*, photos à la une, relève d'une analyse erronée des différentes retrouvailles entre les partis ayant participé au dialogue d'Ewo et aux préparatifs du dialogue de Dolisie. En effet, le P.A.D., conformément à ses statuts qui prônent le dialogue républicain, avait pris part avec d'autres partis du Front des partis de l'Opposition congolaise à la Concertation politique d'Ewo du 14 au 17 décembre 2011. Au cours de cette concertation, 15 recommandations avaient été prises.

Lors des élections législatives de juillet 2012, le P.A.D. a constaté que seules 10 des 15 recommandations avaient été appliquées en faisant l'objet de textes règlementaires mais que l'application sur le terrain était restée très mitigée. Ce qui a, une fois de plus, donné lieu à une mascarade électorale. Afin de remédier à cela, le P.A.D. s'est joint en 2013 aux autres partis politiques de l'opposition qui avaient pris part à la Concertation d'Ewo, en vue de contribuer à l'amélioration des conclusions de ladite concertation. Un document d'une dizaine de pages, qui rappelle les conclusions d'Ewo ; le niveau de mise en œuvre de ses conclusions lors des législatives de 2012 ; les manquements observés et qui fait 8 propositions, avait été transmis au Gouvernement de la République, à la Majorité, aux partis du Centre, à la société civile, au Comité de suivi des accords de paix et à la Communauté internationale.

Seuls deux destinataires ont réagi après réception du document, le comité de suivi, le 18 mars et le PCT, les 20 et 22 mars 2013. Avec le PCT, un accord a été trouvé sur 5 des 8 points. Sur les trois autres points le PCT a suggéré qu'ils soient débattus à la nouvelle concertation politique à Dolisie, le P.A.D. et les autres partis ont marqué leur désaccord sur cette proposition, exigeant que le point sur le recensement administratif spécial soit acquis à Brazzaville. Cependant, à Dolisie, le ressaisissement, la prise de conscience des partis de la majorité a abouti à la réactualisation et à l'engagement d'appliquer les recommandations d'Ewo dont l'organisation d'un recensement administratif spécial. Ce qui a reçu l'assentiment du P.A.D., qui, fidèle à ses orientations politiques, continue de joindre ses forces afin d'obtenir cette fois-ci la mise en œuvre réelle des recommandations de Dolisie. L'objectif du P.A.D. étant à terme de définir un processus électoral véritablement libre, juste, équitable et transparent.

Cet engagement pour un objectif bien précis qui a consisté au suivi des recommandations de la Concertation d'Ewo et cette fois-ci de Dolisie, ne peut être confondu à la création d'une nouvelle coalition qui aurait, si tel était le cas, fait l'objet de négociation, de signature d'accord par les différentes parties et de publication.

Brazzaville, le 19 avril 2013
Pour le Bureau politique,
Le Secrétaire général adjoint
Gervais Moukassa

Note de la rédaction : Parmi les délégués aux rencontres relayées par l'article incriminé entre les douze partis, qui se poursuivent, par ailleurs, figurent Gervais Moukassa (signataire de la présente mise au point) et Lucien Okana, respectivement secrétaire général adjoint et président de la Fédération PAD de Brazzaville. De source informée, ces partis envisagent de constituer une plate-forme de concertation permanente, chacun gardant son autonomie.

CENTRAFRIQUE

Réunion à Brazzaville du groupe de contact pour accompagner la transition dans le pays

Selon le communiqué rendu public à l'issue du sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CÉÉAC) consacré à la situation en Centrafrique, qui s'est tenu le 18 avril à N'Djamena, la rencontre aura lieu les 2 et 3 mai à Brazzaville.

Des assises de N'Djamena, on retiendra que les chefs d'État ont convenu de « doter la Force multinationale d'Afrique centrale d'un effectif de 2 000 hommes et d'un mandat adéquat en vue d'accompagner les efforts du gouvernement de transition, tant dans le domaine de la sécurité que dans la restructuration des forces de défense et de sécurité. »

Condamnant la prise du pouvoir par la force, « les chefs d'État et de délégation ont réaffirmé que les Accords de Libreville du 11 janvier 2013 sont et demeurent le noyau central des arrangements politiques durant la période de transition, de même qu'ils ont pris acte de la mise en place d'un Conseil national de transition [CNT] et noté la désignation d'un chef d'État de la Transition par cet organe ». Ils ont réaffirmé que la durée de transition ne devait pas excéder dix-huit mois et ont souligné que le chef du gouvernement ne pouvait pas être révoqué durant cette période.

Pour asseoir le pouvoir des nouvelles autorités centrafricaines, la CÉÉAC a invité la communauté internationale à un devoir de solidarité et d'assistance en faveur du pays, au regard de la situation politique et sociale critique dans laquelle il se trouve. « L'organe de transition en place [à Bangui] n'a pas un sou en caisse pour fonctionner. Il est urgent que les partenaires et les pays amis apportent leur contribution financière aux organes de la transition pour remplir sa mission », a déclaré le

président tchadien Idriss Itno Deby, président en exercice de la CÉÉAC, en clôturant le sommet.

Les chefs d'État ont adopté une feuille de route relative au fonctionnement du CNT, dont la composition passera de 105 à 135 membres. Il a été admis que les nouveaux sièges devaient être « attribués aux régions du pays, aux formations politiques y compris l'ancienne majorité présidentielle, qui sont présentement sous-représentées, aux groupes politico-militaires qui n'ont pas encore renoncé à la lutte armée, ainsi qu'à la société civile et aux femmes ». Le document souligne en outre que les commissions parlementaires chargées d'élaborer les projets de Constitution et les autres textes structurants de la transition et de la sortie de crise doivent être composées de toutes les sensibilités politiques et sociales afin qu'aucun groupe en particulier ne puisse avoir une influence déterminante dans la prise de décision.

Attention aux droits de l'homme et au pillage

Si la question politique est désormais éclaircie grâce aux conclusions de ces assises, la situation du pays ne s'est guère améliorée depuis le 3 avril avec des pillages et de violents heurts entre des hommes de la Séléka et des habitants, excédés par l'insécurité ambiante. Aussi, les chefs d'État ont-ils interpellé les autorités de transition sur les cas de violation des droits de l'homme, le recrutement des enfants dans les groupes armés, les pillages, les exhortant à tout mettre en œuvre pour restaurer la sécurité dans le pays. Ils ont par ailleurs rappelé que le rétablissement de la paix et de la sécurité, la relance de l'administration sur l'ensemble du territoire et des activités économiques et sociales, la préparation des élections, consti-

tuaient les domaines prioritaires de l'action gouvernementale durant la période de transition.

Pour tenter de faire face à l'insécurité, Michel Djotodia a annoncé récemment un renfort des agents de l'ordre, ainsi que le casernement des combattants de la Séléka pour retirer des rues les anciens rebelles, qui sont nombreux à se livrer au pillage et à commettre des exactions à Bangui, la capitale, et dans d'autres parties du pays. Ces mesures n'étant pas toujours effectives, il était donc nécessaire que la CÉÉAC décide de dépêcher deux mille hommes sur place.

Ce dernier sommet de N'Djamena sur la situation en Centrafrique a connu la participation des présidents Idriss Déby Itno du Tchad, Denis Sassou N'Guesso du Congo, Ali Bongo Ondimba du Gabon et Jacob Zuma d'Afrique du Sud. Le Cameroun était représenté par son vice-Premier ministre Amadou Ali. La Guinée-Équatoriale, l'Angola, le Bénin et la République démocratique du Congo avaient envoyé des délégations ministérielles. Du côté centrafricain, le Premier ministre Nicolas Tiangaye, nommé après la signature des Accords de Libreville, et le président du CNT, formé le 13 avril, étaient présents. Le chef de la Séléka et actuel président centrafricain de transition, Michel Djotodia, désigné par le CNT il y a quelques jours, était quant à lui absent.

Lors du précédent sommet le 3 avril dernier, les chefs d'État de la CÉÉAC avaient trouvé un « habillage institutionnel » afin de légitimer le nouveau président centrafricain et chef de la Séléka, Michel Djotodia, tout en lui imposant de quitter le pouvoir à la fin d'une période de transition de 18 mois.

Nestor N'Gampoula

HUMEUR

« Autour d'un pot »

Cette expression est de plus en plus utilisée et mise en pratique dans nos villes. Nombreux sont les politiques, les opérateurs économiques, les meneurs d'homme qui l'emploient car elle renvoie à « se parler à deux pour plus d'inspirations ». Si hier, dans les villages, mbongui ou le hangar constituait le lieu de concertation sociale pour la recherche des solutions aux problèmes qui minaient la société, aujourd'hui c'est l'expression « on sera autour d'un pot », dans un milieu calme pour discuter des problèmes plus sérieux, qui s'est imposée.

Du coup, les lieux de vente de boissons sont devenus dans nos villes à la fois des lieux de distraction ou de débordement de joie et des lieux de concertation entre interlocuteurs. Les bistrotts, buvettes et bars remplacent les hangars où les problèmes économiques, culturels et politiques sont traités. Personne ne sait si les bonnes décisions régissant les différentes structures et organisations sociales sont prises dans ces espaces et autour d'un simple petit verre de boisson ; mais il est clair que tous ceux qui fréquentent les bars et autres lieux de boissons aux premières heures de la matinée, ou aux heures tardives de la journée, n'y vont pas que pour boire.

Des opérateurs économiques, des hommes politiques, des promoteurs culturels et musicaux trouvent dans ces

lieux, des espaces d'inspiration où les bonnes idées surgissent sans trop de difficultés. « Baissez votre musique s'il vous plaît, nous ne sommes pas là que pour boire », est un propos que l'on entend souvent. Si ces gens ne sont pas là pour boire, ils y viennent pour autre chose de plus important. Contrairement aux réunions tumultueuses où l'attention est perturbée, ces lieux tendent à devenir des endroits où l'interlocuteur a le temps de dérouler sa pensée. Ils sont par excellence des espaces où naissent des projets économiques, politiques et culturels. Autrement dit le « mbongui » du village se transporte dans un autre espace. Et c'est pourquoi l'expression, « on sera autour d'un pot », cache à une bonne et belle causerie entre personnes causant en tête-à-tête.

Il faut voir ces personnes, après le travail, occuper des coins de bistrotts et de buvettes, hommes et femmes mûrs chuchotant, avec des crayons en mains et traçant sur des feuilles blanches des schémas autour d'un petit verre de vin. C'est bien cela être « autour d'un pot » car de cet entretien sortiront des décisions importantes telles que trouver une solution à un différend ou à des problèmes qui paralysent une structure, ou encore créer les stratégies d'un envol social, et bien d'autres.

Faustin Akono

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

« Afrique sans frontière » annonce une semaine de propreté à Brazzaville

En prélude à la Journée mondiale de lutte contre le paludisme célébrée le 25 avril de chaque année, la présidente-fondatrice de l'ONG « Afrique sans frontière », Léonie Charlotte Essesse, a animé le 18 avril, une conférence de presse en collaboration avec ses partenaires, dont la Fondation Azur. L'association Afrique sans frontière (ASF) a annoncé le lancement le 19 avril, d'une semaine de propreté dans la ville de Brazzaville. Les campagnes d'hygiène et de salubrité concernent, entre autres, les quartiers de Poto-Poto, Moundali, Talangaï. La Journée mondiale de lutte contre le paludisme est célébrée cette année sur le thème : « Investir dans l'avenir : c'est vaincre le paludisme ». « Le problème de paludisme est notamment lié à l'insalubrité. Nous savons tous que cette pandémie représente, en Afrique, la première cause de mortalité, et nous essayons de vaincre la maladie avec détermination. ASF aura vingt ans l'année prochaine. Elle continuera d'œuvrer auprès des populations africaines en particulier », a rappelé Léonie Charlotte Essesse, précisant que la collaboration avec Azur a permis la mise place



La présidente de l'ASF et ses partenaires après la conférence de presse

d'une ligne verte pour tous ceux qui ont des préoccupations sur le paludisme.

Organisation de solidarité internationale créée en 1994, ASF est présente au Cameroun, au Gabon, au Bénin, au Niger et en République du Congo. Depuis sa création, elle contribue à améliorer et à garantir les besoins fondamentaux de l'homme en matière de santé et d'éducation en Afrique. Elle prône aussi le changement et aide les pays à améliorer leur capacité pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement. ASF s'attache, en collaboration avec un large éventail de par-

tenaires, à créer des coalitions et à s'investir auprès des populations dans des projets de santé et d'éducation.

Au Congo, cette ONG travaille aussi en partenariat avec le ministère de la Santé et de la population. Selon le chef du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), le docteur Karym Régis Ntsila, qui a conjointement animé la conférence de presse, le thème de cette année arrive à point nommé car le paludisme reste et demeure la première cause de mortalité, de morbidité et de consultation au Congo. Il a aussi rappelé que l'un des objec-

tifs du gouvernement, dans le cadre de la lutte contre cette maladie, consistait à réduire le nombre de morts et d'hospitalisation dû au paludisme. « Cela veut dire que pour atteindre ces objectifs, il va falloir investir énormément d'argent parce que la lutte contre le paludisme coûte très cher, mais il faut aussi la mobilisation de tout le monde pour que nous arrivions à atteindre ces objectifs », a expliqué Karym Régis Ntsila.

Gratuité du traitement du paludisme nécessite encore des efforts

Le gouvernement a rendu gratuit, depuis quelques années, le traitement du paludisme pour les enfants de 0 à 15 ans et les femmes enceintes. D'après les chiffres du PNL, sur environ 328 000 cas enregistrés l'année dernière, 54 % ont bénéficié de la gratuité, soit près de 200 000 personnes. Un résultat jugé encore insuffisant au regard de l'objectif fixé par les autorités d'atteindre 100%.

« Ces chiffres montrent que nous avons encore des efforts à fournir : il faut arriver à 100 % de traitement gratuit dans les structures de santé pour les personnes souffrant

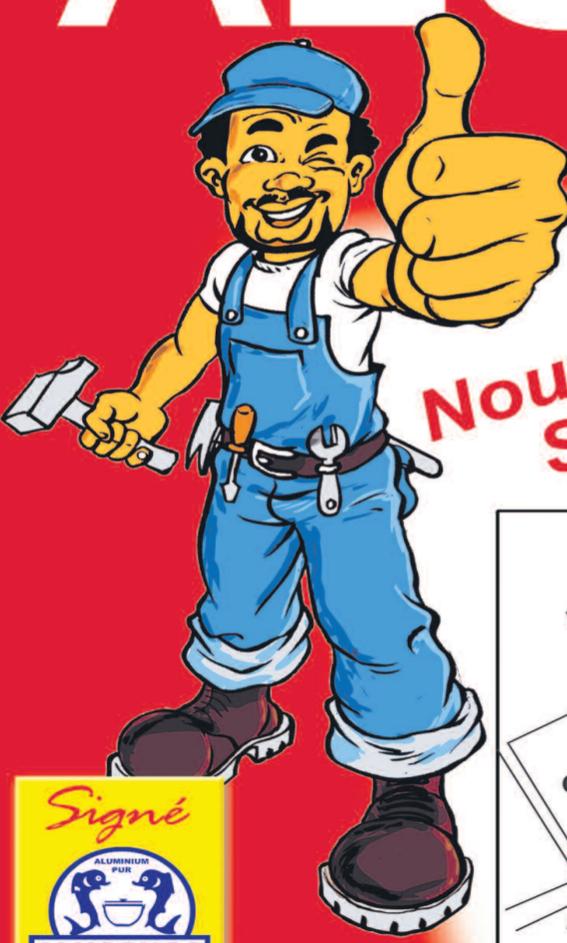
du paludisme. Ensuite, il faut étendre cette gratuité aux structures privées. Mais la gratuité seule ne suffira pas à diminuer les cas de maladies : il faut y associer d'autres mesures parmi lesquelles la distribution des moustiquaires imprégnées », a souhaité le chef du PNL.

S'agissant du taux de morbidité, le nombre de cas enregistré l'année dernière a connu une nette diminution (d'environ 400 000 en 2009 à près de 328 000 en 2012). Pour les spécialistes, il faut encore attendre les prochaines années pour confirmer cette tendance. Concernant la mortalité, le paludisme a été responsable de près de 20 % de l'ensemble de décès enregistré en 2012.

Il a entraîné près de 50 % de décès chez les enfants de moins de 14 ans. Ce qui signifie, a précisé Karym Régis Ntsila, que le poids de la maladie est très lourd dans cette couche de société. Chez la femme enceinte, le paludisme a représenté environ 8 % des cas enregistrés. Sur les 100 % attendus, 56 à 60% ont pris leur traitement pour se protéger contre cette pandémie.

Parfait Wilfried Douniama

ALUCONGO



100 % aluminium

100 % qualité

Nouveau Site

• Bac alu • Faîtière
• Tôles ondulées
• Fixations






Tel: 05 539 60 46 - 05 09 117 17

BANQUE MONDIALE

L'Afrique maintient sa forte croissance

Selon le dernier rapport de la Banque mondiale (BM), l'Afrique subsaharienne devrait atteindre une croissance de plus de 5% en moyenne sur la période 2013-2015, grâce au cours élevé des matières premières et à l'augmentation des dépenses de consommation. La BM appelle également les pays africains à redoubler d'efforts pour que cette croissance se traduise par la réduction de la pauvreté.

En 2012, un quart des pays africains ont enregistré un taux de croissance d'au moins 7%, et plusieurs pays du continent figurent parmi les pays connaissant la croissance la plus rapide au monde. Malgré cette baisse, les perspectives de croissance à moyen terme restent toujours fortes en Afrique et seront soutenues par le redémarrage de l'économie mondiale, les niveaux élevés des cours des matières premières et l'augmentation des investissements d'infrastructures ou d'entreprises, indique le rapport.

« Les pays africains devront procurer plus d'électricité, une alimentation nutritive, des emplois et des opportunités aux familles et communautés du continent afin d'améliorer leur vie, de mettre fin à l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité commune », a déclaré le vice-président de la BM, Makhtar Diop. Il note que la croissance enregistrée dans la dernière décennie a permis de réduire la pauvreté, mais a aussi créé de fortes inégalités et une dépendance aux ressources, ce qui a eu un impact négatif pour les revenus.

Selon la BM, la promesse de revenus importants provenant de l'exploitation minière, une hausse des revenus créée par une expansion considérable de la productivité agricole, la migration à grande échelle des populations de la campagne vers les villes et un dividende démographique potentiellement créé par la croissance rapide de la population jeune d'Afrique comptent parmi les facteurs susceptibles de transformer l'Afrique.

Noël Ndong

ITALIE

L'université de Catanzaro célèbre une journée de mémoire pour les victimes du Sida

L'université italienne veut mettre le doigt sur le drame des victimes du sida et inviter les jeunes Italiens à réfléchir aux moyens concrets de lutte contre la maladie.

Pour la première fois au monde, une université italienne a décidé de célébrer à sa manière la lutte contre le sida en plaçant ses millions de morts au cœur de la manifestation. Si chaque année le 1er décembre marque la Journée mondiale de lutte contre le sida, la mémoire des centaines de milliers de victimes dans le monde n'est évoquée que de manière subliminale. La journée elle-même se déroule sous un schéma classique : appels aux industries pharmaceutiques ; campagne pour l'utilisation du préservatif ; incitation au dépistage et à la distribution gratuite ou à coûts modérés des antirétroviraux constituent le contenu récurrent de cette journée.

Tout en reconnaissant le bien-fondé de ce qui a été fait jusqu'ici, l'université Magna Graecia de la ville de Catanzaro, dans la province méridionale italienne de Ca-

tane, met l'accent sur les jeunes. Et elle le fait par cette initiative originale qui veut surtout porter le message : « le sida existe toujours ; il continue de tuer. » C'est pourquoi une journée se célébrera le 16 mai prochain. Mais d'ici là, une dizaine d'associations ont décidé de venir animer au sein de l'athénée des conférences d'espérance. Il s'agit de faire l'état de la recherche (c'est la faculté de biologie qui accueille la manifestation), de voir les avancées dans les thérapies et les prises en charge mais aussi de montrer une réalité angoissante et nue d'une pandémie qui fauche tous les âges depuis les années 1980.

Les différentes conférences ont été introduites mercredi 17 avril par la présentation d'un ouvrage venu fort à propos. « Notre Afrique. Chronique de voyage d'un médecin euro-africain » retrace l'expérience vécue par le Dr Michelangelo Bartolo qui a été, des années durant, plongé au cœur du drame du sida en Afrique. Il y a apporté le soulagement à des centaines de milliers

de personnes infectées, mais il y a vu aussi bon nombre d'entre eux mourir dans le dénuement et même l'indifférence de beaucoup. Décidément bien arrimée, cette introduction a été suivie par la présentation de l'expérience « Dream » de la communauté catholique Sant'Egidio de Rome. Ce programme est devenu le vaisseau amiral de l'Église catholique en matière de lutte contre le sida. Il soutient que cette lutte ne passe pas seulement par la distribution des préservatifs. Au Mozambique où le programme fonctionne depuis des années ; en Tanzanie, au Kenya et en République démocratique du Congo, les malades ne sont pas de simples « patients » qui attendent la mort. « Dream » leur fournit, en même temps que les trithérapies, des moyens pour se nourrir convenablement et se rendre indépendants car la faim et la mauvaise alimentation tuent plus rapidement le sidéen que le virus. L'expérience est une réussite totale partout où elle fonctionne.

Lucien Mpama



AMC Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur
Wifi à 83000 FCFA et gagnez 1
mois gratuit de connexion haut
débit de 512 Kbps .

Direction Générale Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com



ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER



3G Organise à Brazzaville, Dans son centre de formation et Certification Internationale

Les certifications suivantes :

MICROSOFT: MCTS Examen 70-640 Active Directory® Windows Server® 2008.
Formateur : Mr Epee Elessa Jean Theodore MCSE, MCSA matricule (5974786)

ORACLE 10g
Formateur : Mr Jules Alain Moussima Dibombari Administrateur des Bases de Données Oracle & Analyste-Programmeur (CERTIFIE ORACLE OCA & OCP ID : OC1153924)

CISCO: CCNA
Formateur : Mr Olivier Belle Njoo Bedino CCIE (Cisco certified Internetworking Expert WRITTE) matricule (CSCO12177507)




LES INSCRIPTIONS SONT DEJA OUVERTES
Début des cours : mi Mai 2013
Contacts : 06686-55-43 / 06955-54-07 / 04021-87-94
Im. Groupe bénédiction finance 3^{ème} étage Porte7.
89, avenue de France Poto-Poto Brazzaville, BP : 1382
NB: Les places sont très limitées !!!!!!!



AVIS

Il est demandé aux usagers des véhicules dont les volants sont à droite, de bien vouloir appeler au 04 410 26 32
En vue d'une démarche commune à l'endroit des autorités compétentes.

● Le secrétaire général de la société de développement pour la Diversité Culturelle (SODDIC), Franck Herbert Mangaka demande à tous les membres de la SODDIC qui sont hors de la ville et tous ceux qui ne sont pas encore venus, à être présent à une assemblée générale prévue ce 27 avril 2013 au siège de la dite association, à 15H30. L'ordre du jour concerne la mise en œuvre du programme d'activité afin de poursuivre les objectifs assignés.

La relance des activités et le retour à Brazzaville du président exécutif. Vérification et contrôle des fonds pour la réalisation des projets avenir. NB. La présence de tous est vivement souhaitée

COMMUNIQUÉ

22 avril 2004 - 22 avril 2013
 Voici 9 ans que le Seigneur a rappelé dans son royaume notre mère chérie, Simone Ntinou.
 En cette date d'anniversaire, le capitaine de police Patricia Flore Ntinou Louaza, les enfants Louaza, la famille, les amis et connaissances vous prient d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.
 «Mâ Ntinou» nous ne t'oublierons jamais.

NÉCROLOGIE

Le directeur général du Laboratoire national de santé publique et l'ensemble du personnel ont la profonde douleur d'informer tous les agents de santé, amis et connaissances, du décès de Constance Esthère Ebon, attachée de presse de cet établissement, survenu à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo de Brazzaville, le mardi 16 avril.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial de sis au quartier Kombo, arrêt de bus Dépôt.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Les membres de la mutuelle « Amis d'enfances unis », a la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de mademoiselle Nadine EHOULA décédé le samedi 13 avril 2013 au CHU de Brazzaville, suite d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient sur l'avenue des trois martyrs côte à côte de la Boulangerie Extension arrêt de bus Mampassi (croisement Miadeka).

L'enterrement aura lieu ce mardi 23 avril selon le programme ci-après :

-9h30 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

-10h30 : recueillement au S.M.I Plateaux

-12h00 : messe de requiem en la Basilique Sainte Anne de Poto-poto

-13h30 : départ pour le cimetière Loukanga

AVIS DE RECRUTEMENT

ISF – Technologies recherche une femme pour un poste d'assistante clientèle. Profil : connaissances en bureautique (Word-Excel-Power Point), bac + 2 en réseaux informatique ou domaine connexe. Envoyer CV à info@isf-technologies.com ou déposer au 864 Av. des 3 Martyrs Plateau des 15 ans (vers les MUCODEC) avant le 25 avril 2013. Pour plus d'infos, consulter : www.isf-technologies.com/recrutement.php

IN MEMORIAM

22 AVRIL 2011 – 22 AVRIL 2013

Il y a deux ans déjà que le Seigneur a rappelé à lui son serviteur Blaise Vincent Kodja, directeur promoteur de l'école Saint Vincent.

À cet effet, la Direction de l'école demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse.

Charles Nganga

22 avril 2012 - 22 avril 2013

Voici un an que la mort a arraché brutalement à notre affection Charles Nganga âgé de 66 ans.

En cette date anniversaire, Guillaume Ondzé, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, et la veuve Nganga née Ondzé Jacqueline et toute la famille, prient tous ceux qui ont connu l'illustre disparu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Charles Nganga, ton souvenir reste à jamais gravé dans nos coeurs.

Repose en paix.



1.25 F/sec

- Vers tous les réseaux
- Où que vous soyez

**Shuuut...
Ne le dites
à personne**

**Warid
Xpress**
Qui dit mieux ?

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

Projet BGFI TALENTS PLUS

APPEL A CANDIDATURE

Code bzv 2/04/13

Dans le cadre du Projet BGFI TALENTS PLUS, BGFIBank Congo recherche des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, ambitieux, talentueux et créatifs pour l'accompagner dans sa croissance et son développement.

Le Projet BGFI TALENTS PLUS a pour objectif d'identifier, sélectionner et former de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur prêt à saisir une opportunité unique de formation pratique aux métiers de la Banque par le biais d'un contrat d'apprentissage de 12 mois dans un environnement extrêmement rigoureux et exigeant.

Profil recherché

Jeune Diplômé(e) de nationalité congolaise, âgé(e) de **26 ans** maximum et titulaire d'un **Bac + 4 minimum** en Banque, Finance, Comptabilité, Droit, Economie, Gestion, Marketing, Vente et Action Commerciale, Informatique de gestion ou Management.

- Vous avez une bonne connaissance de l'anglais, une bonne capacité d'analyse, un très bon esprit de synthèse;
- Vous êtes une personne dynamique, vous avez une grande ouverture d'esprit, vous êtes créatifs;

Vous nous intéressez

Comment faire acte de candidature

- Un CV actualisé et détaillé avec photographie
- Une lettre de motivation

Mode de sélection des candidatures

Après sélection et traitement des cv, les candidats seront soumis à cinq (5) étapes principales:

- Test psychotechnique
- Test de culture générale, bancaire et économique
- Test d'aptitude rédactionnelle
- Test d'anglais
- Entretien individuel

Comment postuler

Vous avez le profil recherché, vous êtes prêt à relever le challenge proposé, merci de postuler à l'adresse électronique suivante avant le 30 avril 2013 :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com

RDC

Kibali Goldmines préoccupée par la révision du code minier

Le président Marc Bristow craint que son entreprise ne gagne autant qu'elle a investi en province orientale.

Dans une conférence de presse trimestrielle organisée le 16 avril à l'hôtel Memling, le président de Kibali Goldmines a laissé entendre que la révision du code minier en discussion constitue seulement une menace contre le projet de Kibali Goldmines, mais aussi un danger pour la viabilité de l'industrie minière en République démocratique du Congo (RDC). Devant les sénateurs originaires de la province orientale et les représentants des sociétés minières, Marc Bristow a eu les mots justes pour faire comprendre que le code minier congolais n'est pas incitatif pour des investisseurs installés en RDC, étant donné qu'ils prennent certains risques. Diagrammes à l'appui, Marc Bristow a réussi à démontrer que l'État congolais gagne beaucoup lorsque le pris de l'or est en hausse. « Aujourd'hui, il est à 1.400 dollars l'once, au détriment de l'investisseur. Par exemple, lorsque l'once revient à 1.200 dollars, l'État congolais gagne 158%, à 1.600 dollars l'once, l'État en gagne 88%, tandis qu'à 2.000 dollars, il engrange 48%. Dans un tel environnement, aucun investisseur n'est prêt à investir », a-t-il

prouvé, tout en insistant sur le fait que le Code minier actuel est capable de rapporter des revenus significatifs à l'État, pourvu qu'ils soient bien administrés. Pour lui, Kibali Goldmines a investi pour l'avenir, non seulement pour Kibali, mais aussi pour un nouveau projet alléchant de joint-venture duquel il attend tirer 65% des revenus. « Chaque opérateur économique ou investisseur ne cherche pas mieux que de placer ses capitaux dans un environnement fiscal propice à ses affaires. Aussi cherche-t-il que le système de fiscalité ou le code minier soit incitatif pour lui », a-t-il affirmé. Implanté depuis 2009, cette société minière encore jeune est en cours de développement dans la province orientale et n'a pas encore produit son premier lingot d'or. Sa mise en exploitation est prévue au dernier trimestre de l'année en cours. Au final, Kibali Goldmines comprend une exploitation à ciel ouvert et souterraine ainsi qu'une usine de traitement métallurgique de classe mondiale. Malgré ces inquiétudes, le numéro un de Kibali ne compte pas s'arrêter en chemin et promet de continuer de travailler avec le gouvernement dans un partenariat gagnant-gagnant, sans que l'un n'écrase l'autre.

Gypsie Oïssa Tambwe

ÉQUATEUR

Plaidoyer pour l'identification de tous les militaires centrafricains réfugiés à Zongo

Pour l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), les camps des réfugiés ne devraient pas non plus servir de lieu d'activités politiques et/ou militaires.

L'Asadho a relevé le danger que représente l'avenue massive des réfugiés centrafricains en RDC considérée comme un pays où les risques de déstabilisation demeurent toujours énormes. Cette ONG a, par conséquent, jugé important que tous les militaires centrafricains réfugiés soient identifiés et désarmés. L'association a également préconisé que toutes activités politiques soient proscrites dans les camps des réfugiés.

L'association a rappelé, dans un récent plaidoyer, que la situation de guerre qui perdure dans le Kivu est due aussi à l'accueil massif des réfugiés rwandais civils, politiques et militaires. « Les réfugiés rwandais utilisaient les camps des réfugiés pour s'adonner à des activités politiques et militaires, ce qui n'avait pas plu aux nouvelles autorités rwandaises qui ont commencé à utiliser cette présence des réfugiés comme motif pour attaquer la RDC », a fait remarquer cette ONG. Pour l'Asadho, en effet, cette situation ne doit pas se répéter avec



Arrivée des réfugiés centrafricains à Zongo

les réfugiés centrafricains qui sont de plus en plus nombreux.

Des dispositions pratiques

Face à l'arrivée massive des Centrafricains dans la province de l'Équateur, l'Asadho a sollicité du gouvernement de la République de mettre en place des mécanismes qui permettent de s'assurer que les réfugiés ne se livrent pas aux activités militaires et/ou politiques dans les camps des réfugiés. L'ONG a aussi préconisé d'éloigner les camps des réfugiés de tout site d'exploitation minière et de renforcer le mécanisme de contrôle de tout commerce d'armes dans les camps et dans les environs. L'ONG a également appelé la

communauté internationale à continuer à faire pression sur les nouvelles autorités centrafricaines pour qu'elles rétablissent la paix, condition nécessaire au retour rapide des réfugiés dans leur pays et d'assister la RDC pour une prise en charge et un encadrement adéquats des réfugiés.

On rappelle que depuis la chute du régime du président Bozize, la RDC a déjà accueilli plus de trente cinq mille Centrafricains civils et militaires qui sont regroupés dans les camps des réfugiés à Zongo. Toutefois, il est possible que ce chiffre augmente tant que la paix ne sera pas assurée aux populations civiles en Centrafrique.

Lucien Dianzenza

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un conflit de génération au sein du corps professoral

L'intégration des jeunes professeurs reste un casse-tête au point d'entretenir un climat malsain dans les différents établissements et universités du pays.

Revenu fraîchement d'Europe où il a défendu une thèse de doctorat, un jeune professeur et chercheur qui a requis l'anonymat en raison des démarches en cours dans une université du pays a levé un coin de voile à l'issue d'un entretien avec la rédaction. D'emblée, il a confirmé la difficulté de percer pour un jeune professeur dans un secteur très fermé où les nouveaux venus ne sont pas toujours les bienvenus. « D'abord, en tant qu'assistant, j'ai travaillé dur. J'ai remplacé efficacement le professeur souvent absent. C'est d'ailleurs ce qui m'a motivé à devenir moi-même professeur. Mais depuis, plus rien. Voilà des mois que j'ai entamé des démarches pour avoir des cours mais on me demande d'attendre sans espoir », s'est-il plaint. Aussi a-t-il suivi avec un net intérêt les réclamations des assistants et chefs de travaux lors des mani-

festations de colère pour revendiquer des meilleures conditions de travail. « Une réclamation juste », a-t-il renchéri. Ce long moment d'attente lui a permis aussi de constater d'autres dysfonctionnements. « L'université devrait mieux jouer son rôle pour éviter la subjectivité fortement développée. Les cours sont donnés à la tête du client. La pratique veut qu'on n'arrache pas un cours à un professeur mais il y en a certains qui ont cinq cours et on ne les voit jamais. Malgré l'indisponibilité, ils refusent catégoriquement de céder un seul cours. Et nous chômons. Pire, parfois vous êtes contacté individuellement par un professeur prêt à vous céder un cours. Je me suis retrouvé dans ce cas où le cours proposé n'a rien avoir avec ma formation », a ajouté le jeune professeur. Mais devrait-on réellement laisser se développer ce genre de pratique, s'est-il interrogé, qui empêche aux étudiants, à l'enseignement supérieur et même au pays de bénéficier

d'une expertise bien disponible au nom d'intérêts égoïstes inavoués ?

Le débat est en train d'enfler. « L'on craint que la situation ne dégénère si rien n'est fait pour caser les jeunes professeurs appelées à prendre la relève pour rajeunir le corps professoral. Nous ne pouvons pas ainsi dépendre des humeurs des professeurs. Et après, on s'étonne de la fuite des cerveaux. On est en train de nous étouffer et le problème du vieillissement du corps professoral continuera à se poser avec acuité et à peser sur notre enseignement ». Des mois après son retour à Kinshasa, tous les contacts pris pour trouver un cours sont restés vains. Quelques ouvertures existent mais pas assez intéressantes pour un jeune professeur ambitieux. Si la moisson s'avère toujours infructueuse, peut-être faudra-t-il envisager, a-t-il conclu, de chercher en dehors du pays ou alors de faire autre chose que l'enseignement.

Laurent Essolomwa

CRÉATION D'ENTREPRISE

Une réforme aux nombreux effets

Les investisseurs nationaux et étrangers désireux de créer une société en RDC bénéficient désormais de formalités administratives plus assouplies et moins longues, seulement trois jours.

Concrètement, le pari lancé par le gouvernement en mettant en place le Guichet unique de création d'entreprise en conformité avec le droit Ohada auquel le pays a adhéré depuis le 12 juillet 2012 permet ainsi de tout payer au même moment et au même endroit. En plus, et c'est sans doute la bonne nouvelle, tous les frais de création d'entreprise ont bien été revus à la baisse et sont donc payés au Guichet unique et nulle part ailleurs. La présidence de la République a déjà procédé à la nomination des gestionnaires du Guichet donnant ainsi une nouvelle impulsion au processus engagé d'assainissement du climat des affaires et des investissements. La structure est pleinement opérationnelle.

Le 15 avril dernier, un Arrêté interministériel (référence n°003/CAB/MIN/ECON.COM/2013 et n°784/CAB/MIN/FINANES 2013 du 15 avril 2013) a fixé les taux des droits, taxes et redevances à percevoir à l'initiative du ministère de la Justice et droits humains et du ministère de l'Économie et commerce au Guichet unique de création d'entreprise. Cette importante loi vient ainsi marquer de manière encore plus éloquente les objectifs de réformes du gouvernement dont le suivi est exécuté sur le terrain par son organe technique, le Comité de pilotage pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements. Cet Arrêté interministériel a aussi l'avantage de confirmer officiellement la réduction du coût et l'assouplissement du délai de création d'entreprise en RDC.

L.E.

BANQUES

Pas de baisse du coût du prêt sans des préalables

La maîtrise de l'inflation et la stabilisation du cadre macro-économique, fruit des politiques économiques antérieures, ne peuvent à eux-seuls pousser à une réduction du taux d'intérêt établi actuellement en moyenne autour de 15% (pour le prêt en dollar américain).

Bien d'autres paramètres ne sont pas pris en compte dans l'analyse globale des contraintes à l'accès au crédit. Comme l'a expliqué Michel Losembe, le président de l'Association congolaise des banques (ACB), les banques sont encore faibles par leur taille. L'une des causes est la faible bancarisation. Il faut ainsi poursuivre les efforts visant à atteindre une taille critique suffisamment importante. « *Cela influera la proportion des coûts fixes dont la banque a besoin pour fonctionner dans la détermination du prix* », a-t-il schématisé Michel Losembe. Néanmoins, l'emprunteur moyen paie aujourd'hui 10% de moins qu'en 2009 où il s'établissait à 25%. Le microcrédit est plus cher encore à cause de la lourdeur de la machine à mettre en œuvre.

Toute évolution à la baisse ne devrait pas éluder certains impératifs comme le niveau de risque derrière chaque crédit. Profitant du passage à une émission, Michel Losembe, entouré pour la circonstance d'autres responsables de banques commerciales sur la vingtaine que compte le pays, a tenu à relativiser le lien diversement commenté entre le taux d'intérêt et le contexte économique stable qui devrait aider au développement du crédit, selon le gouvernement. Pour lui, le gouvernement a exprimé un souci légitime et les banques travaillent justement dans cette direction.

Toutefois, les autorités doivent nous aider, a-t-il lancé. La bancarisation de la paie des fonctionnaires, une réforme conçue et mise en œuvre par les Congolais, s'en est prévalu le premier ministre, Matata Ponyo, peut constituer un des facteurs capables d'améliorer la taille critique. Au-delà, d'autres défis se dessinent. « *Dans nos frais de structure, il y a une partie incompressible qui provient malheureusement d'une fiscalité très élevée et éventuellement de certains aspects réglementaires, notamment les réserves obligatoires. Il s'agit de tournure structurelle et réglementaire qui peut aider à aller dans le sens voulu par le gouvernement* ». Il serait incomplet d'évoquer la question des frais en omettant les dépenses importantes liées au fonctionnement quotidien des banques, en dehors de celles plus traditionnelles se rapportant, par exemple, aux capitaux levés et aux dépôts rémunérés. « *Nous avons des frais de fonctionnement. Nous construisons des agences, nous payons des salaires, l'électricité et les télécommunications, sans oublier les dispositions sécuritaires à cause du braquage des banques* ». En somme, a-t-il voulu démontrer, une banque est d'abord une entreprise comme toute autre et elle pratique des prix reflétant les coûts du produit offert au public. La loi de l'offre et de la demande s'applique aussi dans ce secteur.

Laurent Essolomwa

INITIATIVE

150 dollars américains pour devenir son propre patron

Les entrepreneurs désireux de monter une société en RDC ne déboursent plus que ce montant arrêté officiellement par Arrêté interministériel signé le 15 avril et dont les grands axes ont été rapportés à la presse trois jours après, soit le 18 avril.

En matière de coût de création d'entreprise, la RDC a mis en œuvre une batterie de mesures, en l'occurrence l'Arrêté interministériel n°002/CAB/MIN/J&DH/2013 et n°785/CAB/MIN/FINANCES/2013 du 15 avril. Cet Arrêté est venu modifier et compléter l'Arrêté interministériel n°001/CAB/MIN/J&DH/2012 et n°455/CAB/MIN/FINANCES/2012 du 24 mai 2012. Ce dernier aujourd'hui vidé de sa substance a porté sur les taux des droits, taxes et redevances à percevoir à l'initiative du ministère de la Justice et droits humains. Le nouvel arrêté vient établir clairement la liste exhaustive de tous les frais à percevoir par le ministère compétent. Pour un analyste, cette publication du reste essentielle pour tenir informer les opérateurs économiques des grands changements en cours en RDC instaure désormais plus de transparence dans les formalités et le paiement des frais légaux. Bien entendu, il est demandé aux bénéficiaires d'exiger l'application de ces nouvelles dispositions qui entrent en vigueur à la date de leur signature. Après la phase de vulgarisation qui a débuté sur le terrain, il y aura celle plus redoutée des sanctions. Le gouvernement a mis ainsi en garde tous les récalcitrants.

L.E.

KINSHASA

Le gouvernement réceptionne nonante nouveaux bus pour le transport en commun

La société des Transports au Congo (Transco) qui doit exploiter et gérer ce charroi automobile a lancé, le 18 avril, l'opération de recrutement des agents.

Le deuxième lot de bus, arrivé à Kinshasa le 18 avril, compte des bus de cent et ceux de quarante places, et porte ainsi à cent quarante le nombre de bus déjà réceptionnés. Au total deux cents bus doivent être mis en circulation le 30 juin par la société des Transports au Congo (Transco) qui devrait bénéficier de l'expertise de la Régie autonome de transport parisien (RATP), une firme française spécialisée

en matière de transport urbain.

En effet, chauffeurs, receveurs, contrôleurs et régulateurs sont donc attendus à cette opération de recrutement pour un éventuel début de travail le 30 juin, date à laquelle ces bus seront mis en circulation.

Les opérateurs de Kinshasa regroupés au sein de l'association des propriétaires des véhicules de transport en commun (APVCO) vont également en être bénéficiaire. Le gouvernement a lancé, le 17 avril, un avis d'appel d'offres international pour acquérir deux cent cinquante minibus au profit des particuliers. Ce sont des véhicules qui seront accordés à titre de crédit contractuel

aux membres de l'APVCO.

Pour rappel, le tout premier lot de cinquante bus a été réceptionné, le 20 janvier à Boma, dans le Bas-Congo par le ministre des Transports et voies de communication, Justin Kalumba. Déjà, ce dernier avait reconnu que ni ce lot réceptionné, ni la totalité de deux cents bus commandés par le gouvernement ne suffiraient pour résoudre les problèmes de transport qui se posent avec acuité à Kinshasa. Car selon les experts de ce secteur, il faut au moins deux mille bus et minibus pour cette agglomération de 9.965 km dont la population est estimée à 10 millions d'habitants.

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ

La RDC célèbre la semaine africaine de la vaccination

La troisième semaine, qui sera marquée par la séance de plaidoyer avec les compagnies de téléphonie cellulaire, se déroulera du 22 au 28 avril à l'hôtel du fleuve.

La troisième édition de la semaine africaine de vaccination aura pour thème «Sauvons des vies. Prévenons des infirmités. Vaccinons. » Initiative pilotée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et mise en œuvre par les pays dans la Région africaine, la semaine africaine est donc une occasion pour tous les États membres de la région africaine de l'OMS d'organiser toute une gamme d'activités, notamment des campagnes de vaccination de haut niveau ainsi que des événements d'éducation publique et de partage d'informations.

Comme les deux précédentes éditions, la troisième semaine africaine de vaccination a notamment comme objectifs de susciter une prise de conscience de l'im-

portance vitale de la vaccination; de favoriser l'élargissement de la couverture vaccinale; de toucher les populations insuffisamment desservies et marginalisées en utilisant de nouvelles interventions de survie de l'enfant ou des interventions existantes à haut impact. La semaine vise également à renforcer les avantages à moyen et long terme de la vaccination et des autres interventions de survie de l'enfant; et contribuer à la transformation des vies de millions d'enfants en leur donnant une chance de grandir en bonne santé, d'aller à l'école et d'améliorer leurs perspectives de vie.

Selon un communiqué de l'OMS, la cérémonie de lancement régional sera organisée en Ouganda, un pays qui introduira bientôt le vaccin anti pneumococcique conjugué dans son programme national de vaccination systématique afin de prévenir la mortalité néonatale et infantile liée à la pneu-

monie. À en croire le directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, Dr Luis Gomez Sambo, grâce à la semaine africaine, de nombreuses vies d'enfants seront sauvées par la vaccination. « *Nous nous réjouissons de la visibilité élevée et croissante de la Semaine africaine de la vaccination, qui nous offre une occasion de réitérer que la vaccination a un pouvoir avéré de sauver des vies, et une opportunité de promouvoir la vaccination des enfants, des adolescents et des adultes contre des maladies mortelles* ». Ce partenariat en pleine expansion entre l'OMS, les gouvernements, les partenaires et d'autres parties prenantes, ajoute-t-il, aide les pays à maintenir l'engagement politique en faveur de la vaccination et pose une fondation solide pour enraciner la culture de la prévention et de la promotion de la santé dans les États Membres.

Aline Nzuzi

LIVRES

Mahaniah Kimpianga s'exprime sur « Kasa-Vubu, Lumumba et l'indépendance du Congo »

Dans un ouvrage de 250 pages, le professeur congolais revient sur un épisode important de l'histoire du pays couvrant la période de 1956 à 1960.

Paru ce mois d'avril, « Kasa-Vubu, Lumumba et l'indépendance du Congo 1956-1960 », fait partie des derniers livres de L'Harmattan disponibles. Classé dans les rayons de la collection Études africaines, la récente publication, comme le laisse deviner son titre, explore l'histoire de la République démocratique du Congo.

Plus particulièrement encore, nous apprend l'éditeur, l'essai du Pr. Mahaniah Kimpianga, « jette un regard sur l'histoire politique de la République démocratique du Congo à Léopoldville entre 1956 et 1960 ». Au travers de sa plume, le scientifique s'est employé à « broser le parcours de l'Alliance des Bakongo (Abako) et celui du Mouvement natio-

nal congolais (MNC) ». L'éditeur précise ici que Joseph Kasa-Vubu et Patrice Lumumba, les principaux acteurs de ces partis politiques, « ont joué, chacun à sa manière, un rôle cardinal dans la lutte pour l'indépendance ». En effet, les illustres défunts sont les personnages les plus cités dans la rétrospective de l'histoire du pays. Rappelons qu'ils ont été respectivement le premier président du Congo son indépendance acquise et son premier Premier-ministre. L'essai « Kasa-Vubu, Lumumba et l'indépendance du Congo 1956-1960 » vient s'ajouter à plusieurs travaux publiés de l'éminent professeur congolais dont la plupart ont un lien direct avec sa province d'origine, le Bas-Congo. Il s'agit notamment de « La mort dans la pensée Kongo » ; « L'Impact du Christianisme sur le Manianga 1880-1980 » ; «Éducation et Église : Histoire de l'en-

seignement protestant au Zaïre 1878-1978 » ; « La maladie et la guérison en milieu Kongo ». (K. Mahaniah, op. cit., pages 11 et 12). Un autre pan de la biographie de l'auteur nous apprend notamment que le Pr. Kimpianga Mahaniah fut l'initiateur de l'Université Libre de Luozi (ULL) au Bas-Congo. Une des preuves de son attachement à sa contrée natale, l'ULL qui a vu le jour en 1995 sous l'appellation de l'Institut supérieur technique et universitaire du Manianga (Istum) vit le jour à Luozi, a porté le statut d'université en 1996 sur une décision de son Conseil d'administration. L'agrément provisoire obtenu l'année suivante a permis son fonctionnement en tant que tel pendant près de dix ans. En effet, c'est en date du 12 juin 2006 que l'ULL obtint son agrément définitif par décret présidentiel.

Nioni Masela

MONDIAL 2014

28 Léopards retenus contre la Libye en juin

Sans Matumona Rumm, les binationaux Mvuemba, Bakambu, Kembo et Mulongoti à nouveau dans la présélection des Léopards deux mois avant le match contre la Libye.

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Claude Le Roy, vient de publier la liste des vingt-huit joueurs présélectionnés pour le match contre la Libye le 7 juin à Tripoli, comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde prévue au Brésil en 2013. Fait assez surprenant, le technicien français a publié cette liste des présélectionnés deux mois avant la rencontre, alors que d'habitude, il rend publiques ses listes des joueurs à moins d'une semaine d'un match officiel.

Et sur cette liste, on retrouve les noms des joueurs qui ont souvent hésité à venir en sélection de la RDC ; les binationaux qui évoluent souvent en France comme Granddi Ngoyi de Troyes, Arnold Mvuemba de Lyon, Cédric Ba-

kambu de Sochaux et aussi le colosse défenseur de Werder Breme en Allemagne, Assani Mulongoti Lukimya. Claude Le Roy a repris également le franco-congolais Jirès Kembo Ekoko d'Al Ain en Dubaï, ancien joueur du Stade Rennais en France. Celui-ci a souvent hésité d'opter pour le pays, le regretté ancien international de V.Club, Jean Kembo Uba Kembo. Comme on pouvait l'imaginer, le meneur de jeu Matumona Zola, alias Rumm, ne figure pas sur la liste de Le Roy. Un froid réel existe entre le sélectionneur et le joueur depuis leur retour de la Coupe d'Afrique des Nations. L'on retrouve aussi sur la liste le gardien de but Bakala Landu qui n'est cependant pas titulaire dans son nouveau club, Don Bosco de Lubumbashi. C'est aussi le cas d'Hervé Ndonga qui fait banquette chez TP Mazembe. Ces deux joueurs ont fait partie des Léopards à la CAN 2013 en Afrique du Sud.

Ainsi, le groupe des présélectionnés est



Mputu et Mbokani font partie du groupe, Matumona est à l'écart

composé des gardiens de but Mandanda Parfait (Charleroi/Belgique), Kidiaba Muteba (Mazembe) et Bakala Landu Cédric (Don Bosco); on y retrouve les défenseurs Djo Issama Mpeko (AS V.Club),

Chancel Mbemba Mangulu (Anderlecht/Belgique), Cédric Mongungu (Evian TG/France), Gabriel Zakuani (Peterborough/Angleterre), Bobo Ungenda Muselenge (DCMP), Jean Kasu-

sula (Mazembe), Landry Mulemo (Courtrai/Belgique), Mulongoti Lukimya (Werder Breme/Allemagne), Ndonga Hervé (Mazembe) et Thierry Kasereka (V.Club). Au nombre des milieux de terrain, il y a Cédric Makiadi (Fribourg/Allemagne), Youssouf Mulumbu (West Bromwich/Angleterre), Distel Zola (Le Havre/France), Granddi Ngoy (Troyes/France), Kisombe Makuntima (DCMP) et Mvuemba Arnold (Lyon/France). Les attaquants retenus dans la présélection sont Yves Diba Ilunga (Al Raed/Arabie Saoudite), Trésor Mputu Mabi (Mazembe), Bolasie Yala Yannick (Crystal Palace/Angleterre), Dieumerci Mbokani Bezua (Anderlecht/Belgique), Jirès Kembo Ekoko (Al Ain/EAU), Cédric Bakambu (Sochaux/France), Alain Kaluyitukadioko (Al Kharitiyath SC/Qatar), Héritier Luvumbu Nzinga (V.Club) et Chris Mavinga (Rennes/France).

Martin Enyimo

MUSIQUE CHRÉTIENNE

Stella Bueli engagée dans une carrière solo

Partie pour se frayer un chemin dans cette voie à partir de Johannesburg, la chanteuse a lancé sur le marché son premier album « Moninga malamalu Yesu ».

À la faveur du culte de l'église Sanctuaire Héritier des promesses de Johannesburg que Stella Bueli écoulait, le 14 avril, les premiers exemplaires de son opus, rapporte Afriq'Echos Magazine. C'est avec les fidèles de cette assemblée de prière, dont elle compte parmi les membres, qu'elle a en quelque sorte célébré la sortie de « Moninga malamalu Yesu » (Jésus, l'ami fidèle). Les chansons reprises en chœur à l'occasion témoignaient de l'accueil favorable réservé à l'œuvre et tout particulièrement au titre éponyme. Qui, semble-t-il, a l'avantage d'« accrocher d'emblée », a commenté le magazine en ligne.

Du reste, le titre « Kumama Yahwe » posté sur You Tube depuis le 18 avril est une louange que les mélomanes de Kinshasa peuvent découvrir en images sur le net. De quoi se faire une certaine idée de l'album dans l'attente de pouvoir



Stella Bueli

se le procurer sur le marché du disque local. « Moninga malamalu Yesu », apprend-on dans une annonce postée au bas du clip est une production de Bukas & Buemi Enterprise. En pleine phase promotionnelle de cette œuvre initiale, Stella Bueli qui a choisi pour seconde patrie l'Afrique du Sud va à déjà une nouvelle date inscrite dans son agenda.

Aussi, « après cette première étape à domicile », souligne notre source, l'artiste entend livrer un concert le 4 mai à Sandton. Marquée par la bonne impression gardée du public lors de la présentation de « Moninga malamalu Yesu », elle est d'autant plus confortée à aller de l'avant.

La carrière solo est le nouveau tournant que prend l'artiste avec à la clé son album. En effet, Afriq'Echos Magazine nous apprend que Stella Bueli n'est pas une novice dans le monde de la chanson chrétienne. La nouvelle phase qu'elle vient d'amorcer intervient « après un passage remarqué, il y a quelques années, dans le groupe La Mano di Dio aux côtés de L'Or Mbongo ». Et le magazine d'ajouter que cette dernière demeure une sorte de mentor pour Stella Bueli au point qu'« elle restitue d'ailleurs son timbre vocal à la perfection dans cet album ». Si elle reconnaît en « suivre les traces », il est tout aussi vrai que, comme pour elle, Rebecca Malope reste une inspiratrice.

Nioni Masela

JUDO

La RDC absente au championnat d'Afrique à Maputo

Le manque de moyen financier est à la base de la non-participation congolaise à cette compétition dans la capitale mozambicaine. Le président de la Fénaoju a pour sa part pointé du doigt le Premier ministre Matata.

La République démocratique du Congo ne fait pas partie des pays participants à la 34e édition des championnats d'Afrique de Judo qui se tiennent, du 18 au 21 avril, à Maputo au Mozambique. Cent seize garçons et soixante-treize filles venus de vingt-sept pays du continent prennent part à cette compétition. La Fédération nationale congolaise de judo (Fénaoju) n'a pas pu disposer des moyens financiers nécessaires pour dépêcher une délégation congolaise à ces joutes continentales de cet art martial d'origine japonaise. Selon le président de la Fénaoju, Francis Bimwala, le Premier ministre Augustin Matata Ponyo n'a pas instruit le trésor public de débloquer des fonds pour permettre

aux judokas de la RDC de participer à cette compétition.

«Le dossier a été déposé depuis des mois. Il a suivi son cours, en passant par le ministère des Sports. Nous nous sommes renseignés au ministère des Finances. C'est là qu'on nous dira que le dossier se trouve encore au niveau de budget et que le Premier ministre a refusé de le signer. Les athlètes se sont préparés depuis plus de six mois avec nos propres moyens. Pourquoi cette décision de privilégier d'autres sports», a regretté le président du Fénaoju dans une intervention sur Radio Okapi. L'on rappelle que le gouvernement a pris l'option de ne financer que trois disciplines sportives, notamment le football, le taekwondo et le handball pour des compétitions internationales. Francis Bimwala s'est aussi dit «*choqué et déçu*» que le ministère de Budget n'ait pas transmis le dossier au ministère des Finances pour la mobilisation des fonds.

M.E.



Voyager en Afrique du sud et vers d'autres destinations dans le monde avec la South African Airways et bénéficiez des tarifs alléchants.



HORAIRE DES VOLS SAA

1. KINSHASA

Lundi, Mercredi, Vendredi et Dimanche

N°VOL	DESTINATION	HEURES
Sa050	Johannesburg – Kinshasa	09h45 – 12h50
Sa051	Kinshasa - Johannesburg	13h 45 – 18h40

2. BRAZAVILLE

Mercredi et Samedi

N°VOL	DESTINATION	HEURES
Sa084	Johannesburg – Brazzaville	09h15 – 12h25
Sa085	Brazzaville - Johannesburg	13h15 – 18h10

Pour tout contact, appelez au 0817005908 - 0999925121 ou votre agence de voyage habituelle ou encore consulter notre site web : www.flysaa.com

CINÉMA

Les Boulistes saison II en compétition à Cannes

Produite par le Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP), la saison II de la série télévisée humoristique Les Boulistes était au rendez-vous de la création cinématographique contemporaine du monde panafricain.

David Lawson, le représentant du FNUAP au Congo, a annoncé dans un communiqué de presse que la série réalisée par Nadège Batou et Amour Sauveur était en compétition officielle au Festival international du film panafricain de Cannes (France), qui s'est tenu du 17 au 21 avril 2013.

La saison II des Boulistes, pro-

duite par le FNUAP promeut l'égalité de genre hommes-femmes et dénonce avec humour et dérision les comportements sexistes. L'appui du FNUAP à certaines productions cinématographiques congolaises est une composante de sa stratégie « Media pour le développement », dont l'objectif est d'atteindre le plus grand nombre et de soutenir le leadership féminin dans le domaine artistique tout en sensibilisant les populations à la problématique du genre.

Plus de deux millions de téléspectateurs au Congo et des millions d'autres dans le monde, grâce au satellite, ont pu suivre

Les Boulistes saison II qui connaît un parcours international remarquable. Lancée en décembre 2010 à la télévision nationale congolaise par le ministre de la Communication, des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement, Bienvenu Okiemy, en présence du ministre de la Culture et des arts et de la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, la série a été présentée par David Lawson et Nadège Batou, en mai 2011, au Short Film Corner du prestigieux Festival de Cannes. Le représentant du FNUAP l'a ensuite présentée au Festival in-

ternational du film de Montréal, Vues d'Afrique, en mai 2012.

La promotion de la série Les Boulistes dans ces festivals a également pour objectif de nouer des partenariats internationaux afin d'obtenir des financements pour la réalisation et la diffusion d'autres séries et productions cinématographiques congolaises sur des grands sujets de société.

De passage en France, David Lawson a déclaré : « Les réalisateurs congolais Nadège Batou et Amour Sauveur ont du talent. La série Les Boulistes est à la fois distrayante et pédagogique. Je suis convaincu que ce partenariat novateur entre le FNUAP

et des médias aussi puissants que le cinéma et la télévision influence favorablement et durablement les comportements en matière de genre au Congo. La deuxième saison est drôle et universelle tout en traitant de sujets de société majeurs. »

Rappelons que la saison II des Boulistes est diffusée sur la télévision nationale congolaise à des heures de grande audience. La saison III, également produite par le FNUAP, qui porte sur la jeunesse, le civisme et la lutte contre les antivaleurs, a été présentée en projection officielle à Pointe-Noire, en janvier 2013.

Bruno Okokana

CHRONIQUE

« Formez-vous et rentrez au pays »

Ce vœu du président Denis Sassou Nguesso, exprimé récemment à la communauté congolaise de France, a priori lapidaire, devrait suffire à illustrer l'état d'esprit du Congo contemporain, qui se réclame d'une culture du pragmatisme. Il y a, il faut bien le reconnaître au Congo, des potentialités d'embauche pour tous. Cependant pourrait-on penser qu'il manque de compétences, ou encore que la formation des cadres ne correspond plus aux qualifications recherchées ? Et les profils disponibles ne sont-ils pas, pour une grande partie, inadéquats ? De même que l'éclosion d'une économie nationale en plein essor, ne constitue pas un environnement propice de création d'emplois par l'initiative privée, les problèmes de formation ne sont-ils pas une condition nécessaire de survie des affaires ? Autant de questions qui fourmillent dans nos esprits au regard des priorités qui s'imposent pour une société qui ambitionne de s'arrimer fermement à la modernité.

Tenant compte des réels besoins actuels, supposés contribuer au développement socio-économique comme la maîtrise technologique ou des ressources humaines appropriées, ne devraient-on pas revoir nos orientations en matière de formation ? Nos programmes de formation et de recyclage sont-ils appropriés au regard des exigences du moment ? Existe-t-il une stratégie de formation en adéquation avec les besoins en perspective ? Notre système d'orientation scolaire et universitaire est-il en harmonie avec les besoins économiques à court, moyen et long-terme ?

Lorsque le président de la République lance un appel solennel à la diaspora congolaise ne met-il pas en exergue l'expression d'une demande réelle en matière de formation ? Il est vrai que le Congo regorge de ressources humaines dites « formées », ayant une présomption de connaissances acquises qu'il faut aguerrir afin qu'elle devienne une véritable compétence sur le terrain. L'existant, c'est à dire, entre autres, ceux que l'on appelle à dessein les diplômés sans emploi devrait pouvoir apporter une valeur ajoutée, mais ce ne semble pas souvent être le cas.

Tel ingénieur technologue se voit contraint de se recycler dans la gérance d'une boutique d'alimentation, tel autre agronome ou cardiologue se retrouve chauffeur de taxi etc., faute d'opportunités d'embauches. Il y a de quoi s'interroger ! Le Congo affiche de sérieuses ambitions notamment sa détermination à devenir un pays émergent d'ici 2025 et, de ce fait, les technologies de pointe devraient être privilégiées. C'est pourquoi il faudrait que les ressources humaines suivent.

À la faveur, par exemple, de ces hôpitaux modernes qui sont appelés à être construits, prévoit-on déjà la formation, ou encore les spécialisations de ceux qui assureront leurs gestion de peur de se voir affubler d'édifices modernes et technologiques sans personnels qualifiés ? Il faut bien considérer que même dans les programmes de formation, la science fiction d'hier, devenue réalité d'aujourd'hui, ne doit pas être marginalisée.

La diaspora congolaise formée représente une grande richesse dans sa diversité. Elle doit capitaliser les avantages et facilités offerts dans l'environnement des pays d'accueil et rentrer, au même titre que la diaspora passive qui doit mettre ses séjours à l'étranger à profit afin de pourvoir à sa manière aux besoins de l'économie nationale.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

FOOTBALL

Diablos-noirs condamné à l'exploit au match retour de la CAF

Battus 3-1 par le Club sportif sfaxien (CSS), les Diablotins doivent l'emporter 2-0 pour s'assurer une qualification au tour suivant de la compétition.



L'équipe de Diablos-noirs

La rencontre marquait la phase aller des huitièmes de finales de la Coupe africaine de la Confédération (CAF). En déplacement à Sfax, les Rouge-et-Noir n'ont pas eu raison de leur adversaire malgré une belle entame de la première période. Diablos noirs ouvrait, en effet, le score à la 26e minute par Kollo Lorry. L'équipe a manqué plusieurs occasions franches de but par la suite.

De retour des vestiaires, la rencontre tournait au vinaigre pour les Diablotins. Les défenseurs des Rouge-et-Noir n'ont pas pu contenir les assauts des Sfaxiens qui évoluaient pourtant en infériorité

numérique. C'est à la 53e minute que Mohamed Ali Moncer égalisait pour le CSS. Idrissa Kanouté doublait la mise à la 69e. Les attaquants sfaxiens ont multiplié les assauts au point d'obtenir un pénalty à la 88e. Par cette occasion, Taoufik Salhi a scellé définitivement la victoire du club tunisien. Au match retour prévu le 5 mai à Brazzaville, Diablos noirs n'aura pas droit à l'erreur. Pour arracher leur qualification au tour de cadage, les Diablotins doivent renverser la vapeur à hauteur de 2-0. Un but encaissé compliquerait l'équation. La tâche ne sera pas facile pour les Rouge-et-Noir, d'au-

tant plus que le CSS, trois fois vainqueur de cette compétition (1998, 2007, 2008), vendra cher sa peau. Son avantage au match aller le montre.

Le tour de cadage pour lequel Diablos noirs jouera son va-tout à domicile regroupe les qualifiés de la coupe de la CAF et les éliminés des huitièmes de finales de la Ligue africaine des champions. Les Diablotins sont donc condamnés à corriger les lacunes constatées au match aller afin de relever la pente dans le but de poursuivre leur aventure en compétition africaine.

Rominique Nerplat-Makaya

GRÈVE DES ENSEIGNANTS

Le gouvernement annonce des négociations globales

Celles-ci porteront sur les préoccupations de l'ensemble des agents de la Fonction publique et s'ouvrent aujourd'hui. Les négociations qui s'engagent avec les partenaires sociaux visent la prise en charge des effets dans le budget de l'État à compter de l'exercice 2014.

La décision du gouvernement a été motivée par la situation scolaire marquée, depuis le 25 février, par une grève des enseignants qui paralyse l'école publique sur l'ensemble du territoire national.

Le gouvernement qui se préoccupe de cette situation a rendu publique, le 19 avril à Brazzaville, une déclaration dans laquelle il a exhorté les partenaires sociaux de l'enseignement, toutes les plates-formes confondues, à tout mettre en œuvre pour une reprise immédiate du travail et à prendre activement part aux négociations annoncées.

Le gouvernement a réaffirmé son attachement à la revalorisation du système éducatif en 2013, déclarée année de l'enseignement de base et de la formation professionnelle. Suite aux perturbations des cours observées dans le secteur de l'éducation, le gouvernement a rappelé « que la réforme de l'État est un impératif majeur ». Selon le président du comité national du dialogue social, Le ministre Florent Ntsiba, le gouvernement a amorcé entre autres la poursuite du traitement des dossiers d'harmonisation des textes de recrutement et d'avancement. D'où cette invite à la sérénité qu'il a faite aux fonctionnaires de l'État. Par ailleurs, en s'ouvrant aux négociations globales avec tous les partenaires sociaux, le gouvernement a certainement jugé l'intérêt d'aller vers une refonte de la fonction publique en vue d'une revalorisation « globale » de la situation sociale de l'ensemble des agents de l'État. En effet, les grèves récurrentes observées et annoncées dans les prochains jours, notamment chez les greffiers et les agents des pompes funèbres constituent des signes d'une revendication générale qui pourrait, si l'on n'y prend garde, mettre à mal la stabilité sociale acquise. Florent Ntsiba a réaffirmé la disponibilité du gouvernement à engager les négociations avec les partenaires concernés lors d'une conférence de presse samedi.

Parfait Wilfried Douniama

Deux enseignants appréhendés pour «subversion»

Au cours d'une communication organisée le 19 avril à la direction générale de la police, le directeur général adjoint de la police, le général de police de première classe Albert Ngoto, a présenté à la presse nationale les deux suspects arrêtés pour troubles à l'ordre public.

Cette rencontre a mis en lumière les dessous de l'opération réputée pseudo-syndicale menée par Jean-Claude Nzingoula et Yima Hilaire, respectivement professeur de français au lycée Savorgnan-de-Brazza et encadreur à l'école Jean-Joseph-Loukabou. Ils seraient les auteurs de messages distillés dans les té-

léphones portables, « messages d'ailleurs ponctués de menaces et d'actes susceptibles de créer la psychose dans l'opinion », a précisé le général Albert Ngoto. Par ailleurs, le colonel Jean-Aive Allakoua, porte-parole de la police, a fait savoir : « Malgré les avancées significatives résultant des négociations gouvernement-syndicats, quelques individus ont estimé qu'ils pouvaient s'octroyer quelques responsabilités ou quelques obligations en appelant à continuer la grève à travers des SMS qu'ils distillent aux enseignants, aux élèves et à quelques personnes qui n'ont rien avoir avec l'enseignement. Et

ces SMS ne tiennent compte ni des revendications ni des conclusions obtenues. On voudrait pousser les gens à pérenniser la grève et à ne pas aller à l'école. Ces faits sont constitutifs de subversion, parce que les syndicats sont réputés travailler au grand jour. Ce sont des gens qui font des déclarations et les signent au nom des corporations qui sont les leurs et ils en portent la responsabilité. En effet, qui va porter la responsabilité de ce qui est dit dans ces SMS et qui ne correspond pas à la volonté arrêtée en concertation ? »

Guillaume Ondzé

ÉDUCATION CIVIQUE

L'Angola et le Congo engagés dans la promotion d'une culture de paix en Afrique

Le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, l'a signifié le 17 avril. De retour de Luanda en Angola où il a représenté le pays au Forum panafricain sur la culture de paix, tenu du 26 au 28 mars, Anatole Collinet Makosso a organisé une cérémonie de restitution des travaux.

Abordant les recommandations prises lors de ce forum, organisé conjointement par l'Unesco, l'Union africaine et le gouvernement angolais, l'orateur a insisté sur la décision prise par les participants de mettre sur pied une politique efficace capable de rendre pérennes ces retrouvailles. Celles-ci permettraient d'identifier les pistes d'actions concrètes en vue de construire une paix durable dans le continent. La stratégie doit s'appuyer sur les sources d'inspiration, le potentiel des ressources culturelles, naturelles et humaines. « Cette rencontre nous a per-

mis d'aborder de front les thématiques montrant cette exigence qu'ont nos pays de promouvoir une culture de paix dans le continent en se fondant sur les valeurs et les traditions africaines. Tout en tenant compte des expériences de chaque pays, notamment celles qui intéressent le domaine de prévention et de résolution des conflits », a précisé le ministre avant d'indiquer qu'en sa qualité de président en exercice de la conférence des ministres de la Jeunesse de l'UA, il avait animé la troisième table ronde. « Cela m'a donné l'occasion d'évoquer les efforts consentis par le Congo en faveur de la paix, plus précisément la mise en place d'un commissariat en charge de l'Instruction civique, couplé avec le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique dont la mission est de lutter contre les antivaleurs et de promouvoir les valeurs de paix et de démocratie

dans le pays », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, retraçant les moments forts de sa visite de travail, le ministre a rapporté qu'en marge du forum, il avait positivement échangé avec son homologue angolais sur la place qu'occuperaient l'éducation et la moralisation d'une jeunesse dans un pays qui a connu la guerre. Par exemple, pour lui, l'Angola qui a connu des moments de guerres, a pu retrouver sa paix grâce à la mise en œuvre d'une politique centrée sur l'éducation morale de la jeunesse. « Ce modèle devrait inspirer tous les pays d'Afrique. Car, il est temps que les États s'imprègnent de cette culture afin de l'imposer dans le continent », a précisé Anatole Collinet Makosso. Enfin, le ministre a confirmé l'organisation, en novembre prochain en Angola, du forum de la jeunesse africaine sur cette notion de paix.

Rock Gassakys

RÉFLEXION

Loango, cœur et tombeau du Bassin du Congo

Il est de bon ton dans les milieux dirigeants occidentaux, cela depuis fort longtemps, de venir dans la petite île de Gorée, au large de Dakar, afin de dire les remords que suscite en Europe et aux États-Unis la traite négrière qui arracha, plusieurs siècles durant, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants africains à leur terre natale. Tout récemment encore, le président français, se rendant au sommet de la Francophonie à Kinshasa, vint dans ce lieu de mémoire exprimer les regrets de la France qui joua, hélas, un rôle majeur dans cette terrible tragédie. Et l'on ne peut, bien sûr, qu'approuver ce geste même s'il fut rapide.

Ce que n'a pas encore compris, semble-t-il, le président français c'est qu'à quelques centaines de kilomètres de la capitale de l'ex-Congo belge où il se rendait pour le sommet de la Francophonie, sur la rive orientale du Golfe de Guinée et à proximité immédiate

de Pointe-Noire, se déroula une tragédie encore beaucoup plus grave, beaucoup plus sanglante, beaucoup plus destructrice que celle de Gorée. S'il l'avait compris, ou si dans son entourage immédiat s'étaient trouvés des historiens sérieux, ce n'est pas au Sénégal qu'il serait venu accomplir ce geste de mémoire, mais à Loango qui constitua le cœur d'un trafic encore beaucoup plus destructeur.

Pourquoi évoquer ici et aujourd'hui cette erreur que l'Histoire, n'en doutons pas, reprochera à François Hollande ? Parce que, lors du voyage officiel que Denis Sassou N'Gouesso vient d'effectuer à Paris, le devoir de mémoire envers les victimes de Loango s'est trouvé évoqué à plusieurs reprises et que, par conséquent, la France ne peut plus ignorer l'action entreprise par les autorités congolaises pour inscrire Loango en bonne place dans le patrimoine historique de l'humanité. Loango, d'où partirent les

navires surchargés d'esclaves que l'on acheminait par voie de terre et dans des conditions inhumaines vers le Golfe de Guinée en suivant trois voies distinctes, afin de les vendre ensuite de l'autre côté de l'Atlantique. Loango où s'élèvera demain un Mémorial vers lequel afflueront à coup sûr les historiens qui écriront enfin la véritable histoire de la traite négrière dans le Golfe de Guinée.

À la veille de la venue de François Hollande à Kinshasa nous avons écrit ici même que le président français se grandirait en venant s'incliner devant la stèle qui commémore ce drame à quelques kilomètres de Pointe-Noire. Mais il faut croire que ses conseillers ne connaissent rien à l'Histoire de cette partie du monde et que lui-même n'en sait guère plus puisque notre appel ne fut pas entendu et que l'île de Gorée demeura l'objet de toutes les attentions. Un comportement absurde étant donné que le Bassin du

Congo, avec ses quelques cent cinquante millions de personnes qui parlent et écrivent le français, constitue la plus grande communauté francophone du monde.

N'épilouons pas plus longtemps sur ce faux pas car c'est bien d'un faux pas qu'il s'agit. Interrogeons-nous, en revanche, sur ce que la France et plus généralement l'Europe doivent faire aujourd'hui pour accompagner le Congo dans le travail de mémoire qu'il entreprend afin de donner à Loango la visibilité qui sera demain la sienne. Si, en effet, l'on ne réécrit pas l'Histoire on peut du moins restituer sa vérité afin que les générations présentes et futures en tirent les leçons qui s'imposent.

Voyons donc si les réflexions exprimées sur le sujet à Paris ont été entendues et sur quelles initiatives elles déboucheront.

Jean-Paul Pigasse